



L'ambassadrice du royaume de Norvège à Alger en visite au **Le Quotidien**

Theres Loken Gheziel, ambassadrice du royaume de Norvège à Alger était hier en début d'après-midi l'hôte du Quotidien d'Oran. En visite à Oran, elle a été reçue au siège du journal par le directeur de l'organe avec lequel elle a eu une discussion cordiale sur différents sujets notamment l'Histoire, l'éducation et la bonne entente entre l'Algérie et la Norvège.

Avant d'être chargée de la responsabilité de l'ambassade à Alger du royaume norvégien, Madame Theres Loken Gheziel était ambassadrice au Soudan et c'est la deuxième fois qu'elle visite Oran.

La détresse d'un sein

EL YAZID DIB



■ Entre la baguette «parisienne» et notre «matlou3» national résiliant, il n'y a pas photo à bien réfléchir !

MAHMOUD CHABANE



■ ACTUALITÉ AUTREMENT VUE

P. 4 à 9

Méfions-nous, tout ce qui brille n'est pas or !

CHERIF ALI



■ Les bornes de recharge pour véhicules électriques : l'opportunité de Naftal et Sonelgaz

MOHAMED RACHID CHERITI



■ Livres : mémoires (encore) brûlantes

BELKACEM AHcene-DJABALLAH

■ Travail décent et intégration socio-professionnelle

M. T. HAMIANI



Nouveau code communal Des prérogatives renforcées pour les élus locaux

Par El-Houari Dilm

Alors que le Comité d'experts chargé de la révision et de l'examen des projets de loi portant codes communal et de wilaya a été installé, le 22 octobre dernier, la décentralisation des pouvoirs est la nouvelle priorité des plus hautes autorités du pays.

En effet, selon le directeur du Centre national d'études et d'analyses de la population et du développement (CENEAP), Mustapha Haddam, «le nouveau code communal en préparation vise à renforcer, à la fois, les prérogatives, les missions et les ressources financières des élus locaux, à travers une décentralisation des pouvoirs».

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, le directeur du CENEAP, relevant du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, a également indiqué que «donner plus de missions, donner plus de capacités de prises d'initiatives et transférer, en même temps, des moyens financiers, sont autant de points focaux pris en charge par les chantiers en cours de révision du Code communal et de la fiscalité

té locale» a-t-il souligné. Toujours selon le directeur du CENEAP, le nouveau Code communal «propose un ensemble de dispositions assurant la protection des élus locaux et préconise une stratégie d'ensemble qui vont permettre d'enclencher une réelle dynamique de développement», ajoutant que «l'échec des plans élaborés précédemment est dû au manque d'une vision efficiente». «Maintenant, nous assistons à une stratégie globale avec la révision profonde du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), du Code communal et du Code de l'investissement ; cette démarche permettra de réaliser le développement local», a déclaré Mustapha Haddam.

En plus des dispositions assurant la protection de l'élu pour l'inciter à prendre des initiatives, la première copie qui sera présentée dans les délais fixés par le président de la République, préconise l'introduction d'«éléments fondamentaux : il s'agit de l'institution d'un système d'évaluation et d'audit, d'un système de pilotage auprès du Wali et d'une commission de planification», a résumé l'hôte de la Radio nationale.

L'Algérie poursuivra son rôle de force agissante pour la paix en Afrique

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a souligné, mercredi à Oran, que l'Algérie poursuivrait son rôle de force agissante pour la paix et la stabilité en Afrique en apportant son plein appui à la mise en œuvre des solutions africaines aux problèmes du Continent.

Dans son allocution prononcée à l'ouverture des travaux du 9e séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, le ministre a assuré que «sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et fidèle à son engagement constant et inébranlable pour les causes de l'Afrique, l'Algérie ne ménagera aucun effort pour défendre et promouvoir les principes de notre Organisation dans l'accomplissement du mandat continental que l'Union africaine lui a confié en entérinant sa candidature» (membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies).

Il a souligné que «face aux grands bouleversements, nous devons défendre les valeurs encore plus fortes d'unité et de solidarité pour renforcer notre autonomie collective, tout en recherchant des partenariats respectueux des droits souverains de l'Afrique dans tous les domaines de la vie internationale».

«Nous nous retrouvons aujourd'hui dans l'objectif de franchir de nouvelles étapes sur notre chemin vers l'accomplissement de la vision panafricaine des Pères fondateurs de notre Organisation, une vision bien articulée dans l'agenda 2063, qui vise une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène mondiale».

Par ailleurs, le ministre a fait part de sa satisfaction des progrès réalisés jusqu'à présent en matière d'opérationnalisation des projets



Ph. : APS

phares de l'agenda 2063, notamment en matière d'accélération de l'intégration et du développement de l'Afrique, soulignant qu'«une voix africaine unifiée au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU fait également partie intégrante du projet de +l'Afrique que nous voulons+».

Il a indiqué que «l'arrangement A3, qui a pris forme il y a quelques années dans cette même ville (Oran), est devenu particulièrement crucial pour la promotion des intérêts majeurs de l'Afrique dans le processus décisionnel du Conseil de Sécurité de l'ONU». Le ministre a salué, dans le même contexte, les membres actuels de l'A3 et le Coordonnateur du Groupe, la République du Kenya, pour leurs efforts considérables dans la défense des positions communes africaines, et les féliciter

très sincèrement pour leur rôle uniifié. Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a souligné que «capitalisant sur cette dynamique, l'Algérie ambitionne d'apporter sa contribution à cette entreprise continentale à travers sa candidature à un siège non permanent au Conseil de Sécurité des Nations Unies durant la période 2024-2025 et dont le premier et principal objectif est de nous joindre à nos frères africains pour consolider le bloc africain au sein de la plus importante plateforme internationale pour la paix et la sécurité».

Et d'ajouter: «Nous sommes fermement convaincus que l'Afrique, qui revendique depuis longtemps une réforme du Conseil de Sécurité de l'ONU pour mettre fin à l'injustice historique qui lui est infligée depuis près

de huit décennies maintenant, a le droit de plaider instantanément sa cause, tout en soulignant le besoin urgent d'un multilatéralisme inclusif et équilibré pour relever les défis mondiaux de manière effective et efficiente». Il a relevé que «notre continent, qui a depuis longtemps inscrit le respect du droit international et le non-alignement comme des composantes essentielles de son action diplomatique, a la volonté, la capacité ainsi que la sagesse tant nécessaire pour apporter une contribution positive à l'amélioration, des relations internationales».

Ce 9ème Séminaire de trois jours, est marqué par une participation de haut niveau, notamment au niveau ministériel, des Etats membres du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, des membres africains du Conseil de sécurité des Nations Unies, ainsi que des experts et des représentants de haut niveau des instances africaines et des Nations unies, rappelle-t-on.

Cette rencontre vise à renforcer la coopération et la coordination entre le Conseil de paix et de sécurité africain et les membres africains du Conseil de Sécurité des Nations Unies dans l'accomplissement de leurs tâches, notamment en ce qui concerne la défense des positions et intérêts communs de l'Afrique lors du processus décisionnel au Conseil de Sécurité des Nations Unies sur les questions de paix et de sécurité liées au continent.

Cette édition examinera également la question de faire taire les armes en Afrique par le désarmement et le contrôle de la prolifération des armes légères et de petit calibre illégales, ainsi que la lutte contre le fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent, en plus des questions liées à l'imposition et à l'application de sanctions.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

L'odeur du pétrole

Comment interpréter l'appel lancé par la Compagnie libyenne nationale de pétrole (NOC) aux sociétés étrangères opérant dans le secteur des hydrocarbures pour reprendre leurs activités d'exploration et de production ? Selon le communiqué de la NOC, la situation sécuritaire a enregistré une amélioration spectaculaire sur certains sites où il était difficile d'opérer. A travers le même communiqué, la NOC a invité les compagnies internationales à reprendre leurs opérations d'exploration et d'extraction, leur assurant qu'elle leur fournirait tout l'appui nécessaire afin qu'elles puissent travailler dans un environnement sûr, en coopération avec les autorités civiles et militaires sur place. Immédiatement, les esprits sont tournés vers la situation politique intérieure en Libye, pour sonder l'impact que pourrait avoir un tel appel sur le développement de la crise qui secoue ce pays depuis 11 ans, et qui dispose de réserves des plus abondantes en Afrique.

Peut-on croire dans ce contexte, en parlant d'un «environnement sûr», que le pays se dirige vers une solution à la crise politique, d'où découlent en vérité tous les problèmes sécuritaires, avec les affrontements violents entre factions rivales de l'Est et de l'Ouest, et le détournement du pétrole par les voies informelles, qui ont affaibli l'exploitation des gisements, le transport des hydrocarbures et les terminaux pétroliers ? Il est possible que l'un n'ait aucun lien avec l'autre, le domaine politique reste encore soumis aux tensions entre les factions rivales, alors que le pétrole et le gaz c'est une tout autre histoire, à caractère purement commercial. La NOC a des contrats à honorer avec les compagnies inter-

nationales activant dans le secteur des hydrocarbures. Et puis, il semble que la scène politique est rongée par de profondes divisions entre les factions rivales, mais ces mêmes factions sont d'accord sur un point, en l'occurrence les revenus de l'or noir, qui ne doivent pas être bloqués. Si la discorde déchire les parties qui cherchent à prendre le contrôle de Tripoli, le pétrole, lui, calme les ardeurs des uns et des autres, qui trouvent ensemble, par miracle, un terrain d'entente pour sauvegarder cette source de revenus, essentielle à la survie de tous.

Bien sûr, si la Libye retrouve sa stabilité politique, elle pourrait doubler sa production pour atteindre les 2 millions barils/jour, contre un peu plus d'un million barils/jour actuellement, mais toutes les parties sont d'accord sur le principe qu'il faut avant cela régler le crucial problème politique à travers des élections libres, recommandées par la communauté internationale.

En tout cas, force est de constater que le pétrole n'a pas d'odeur politique, pas seulement pour les Libyens, mais également pour les acheteurs. La NOC a levé l'état de force majeure, qui a été déclaré au mois de mars 2022, après la fermeture des vannes acheminant le brut par un groupe armé, sur les sites d'al-Charara et al-Fil, ayant permis une exonération de sa responsabilité en cas de non-respect des contrats de livraison. Et elle invite les entreprises internationales opérant dans le secteur du pétrole et du gaz, avec lesquelles des accords d'exploration et de production de pétrole et de gaz ont été signés, à lever la force majeure invoquée de leur côté. Certainement que ces entreprises vont rappeler, mais seule la stabilité politique serait gage d'assurance durable.

Lamamra

Lamamra

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE au Capital
de 195.923.000,00 DA

Président Directeur
Général Directeur
de la Publication

Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale

63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran Tél.
041.23.25.22 / 23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21 Fax et
Rédaction: 041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran" Alger : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran" Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél.: 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE

Le ministre de la Santé reçoit des représentants du SNPSSP Prime d'intéressement et statut particulier au menu



R. N.

Dans le cadre du dialogue et de la concertation avec les partenaires sociaux en vue d'améliorer la situation du secteur de la Santé, le ministre du secteur Abdelhak Saihi a reçu, mardi soir, des représentants du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSSP).

Selon un communiqué du ministère de la Santé rendu public hier, la rencontre avec des membres du bureau du SNPSSP, sous la présidence du Dr Mohamed Yousfi, s'est déroulée en présence des cadres de l'administration centrale et a été consacrée à l'examen de «plusieurs questions qui concernent les professionnels du secteur».

Le but de cette rencontre est, ajoute le communiqué, «d'ouvrir le champ au débat, au dialogue et à la concertation, et à rechercher des solutions définitives à un ensemble de problèmes en suspens tout en prenant compte de toutes les propositions», le ministre a assuré que «la concrétisation de cet objectif est la volonté même de l'administration centrale», d'autant plus que les syndicats sont «des partenaires permanents».

La même source indique que le ministre a mis l'accent sur «l'importance d'ouvrir un espace de dialogue périodique, en vue de trouver les mécanismes à même de déve-

lopper le secteur de la santé, en assurant les conditions indispensables pour les professionnels du secteur et à travers la mise en œuvre des stratégies tracées par la tutelle, lesquelles consistent en un plan d'action au profit du malade».

«Les points communs entre la tutelle et le SNPSSP», explique le ministre, c'est de «servir le malade», saluant «toutes les propositions et contributions apportées par ces praticiens».

En réponse aux préoccupations soulevées par les représentants du SNPSSP, le ministre de la Santé a réitéré «son appui absolu aux revendications des membres du syndicat» et «à celles de tous les professionnels du secteur de la Santé», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, les membres du syndicat ont présenté «plusieurs dossiers, à leur tête la prime d'intéressement et l'adoption de nouvelles mesures incitatives au profit des médecins praticiens et de leur statut particulier».

Dr Mohamed Yousfi a salué, lors de cette rencontre, «les efforts consentis par le premier responsable du secteur, notamment à travers la réouverture des portes du dialogue», assurant de «la disposition du syndicat à contribuer à tous les efforts susceptibles de développer le secteur dans un climat approprié fondé sur le dialogue, la concertation et la confiance».

Séisme de 4 degrés à Blida

Une secousse tellurique de magnitude 4 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée mercredi à 9h18 dans la wilaya de Blida, a annoncé le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

La secousse a été localisée à 10 kilomètres au Sud-Est de Hammam Melouane dans la même wilaya, précise la même source.

Selon la protection civile, aucune perte humaine ou matérielle n'est à déplorer «pour l'instant», suite à la secousse tellurique, également ressentie dans les wilayas avoisinantes.

«Suite à la secousse tellurique enregistrée dans la wilaya de Blida

da et ressentie dans les wilayas avoisinantes notamment à Médéa, Alger, Bouira, Boumerdes et Tizi-Ouzou, les unités de la protection civile ont procédé à l'envoi d'équipes pédestres et d'ambulances pour faire le constat sur les lieux», a précisé le communiqué, soulignant que «pour l'instant, aucune perte humaine ou matérielle n'est à déplorer» et que «le constat est en cours», indique un communiqué de la protection civile.

La direction générale de la protection civile appelle à «la vigilance et à la prudence», exhortant les citoyens de la région «à éviter toute panique».

Entretien téléphonique entre Tebboune et son homologue congolais

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a eu, mercredi, un entretien téléphonique avec le président de la République du Congo, M. Denis Sassou-Nguesso auquel il a fait part du soutien de l'Algérie au représentant de l'Union africaine pour parvenir à la réconciliation nationale en Libye, indique

un communiqué de la Présidence de la République.

«Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a eu ce jour un entretien téléphonique avec le président de la République du Congo, M. Denis Sassou-Nguesso sur l'état des relations bilatérales et les perspectives de coopération, affirmant, par la

même occasion, le soutien de l'Algérie au représentant de l'Union africaine pour parvenir à la réconciliation nationale en Libye, et lui a fait part de ses voeux de réussite pour la réalisation de cette noble démarche et la réunion du climat propice à la tenue des élections», lit-on dans le communiqué.

Raiña Raïkoum

Amine Bouali

Alfred Berenguer, l'Algérie au cœur

Alfred Berenguer a été élu député de sa ville d'adoption, Tlemcen, dans la première Assemblée constituante de l'Algérie indépendante. Mais après le 19 juin 1965, il déclina tous les postes politiques et se consacra à l'enseignement dans un lycée de Tlemcen, jusqu'à sa retraite qu'il choisit de vivre dans le silence et la méditation au monastère Saint Benoît, sur les hauteurs de la cité des Zianides. Jusqu'à son décès qui survint le 14 novembre 1996, l'abbé Berenguer restera fidèle à sa terre algérienne et refusera tous les compromis qui pouvaient heurter sa conscience. Il se tiendra aux côtés de l'Algérie et de son peuple, mais ne voudra jamais se lier à un régime. «Je ne voulais pas qu'on puisse dire que j'avais agi pour la gloire ou pour l'argent. J'ai refusé la carte d'ancien moudjahid et la pension d'ancien député, car je n'eus pas à faire mes preuves (pendant la Guerre de Libération) pour pouvoir contacter les indépendantistes qui me considéraient comme un des leurs», écrivait-il dans ses mémoires, publiées en 2004 à Paris et intitulées «En toute liberté». Jusqu'à la fin des années 1980, ses voisins de quartier à Tlemcen pouvaient apercevoir, tôt le matin, l'abbé Alfred Berenguer dégringoler à pied la pente râide qui mène du monastère Saint Benoît au centre-ville, abrité du soleil et de la pluie sous un éternel bâton, un vieux cartable à la main. «Cet homme qui marche, se sont-ils peut-être dit, doit venir de loin, mais Dieu ! qu'il marche droit !»

En une semaine Cinq éléments de soutien aux terroristes arrêtés

Cinq (5) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans des opérations distinctes à travers le territoire national, durant la semaine dernière, selon un bilan opérationnel publié mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté cinq (5) éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national», précise ce bilan pour la période du 30 novembre au 6 décembre 2022.

Selon la même source, «des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 64 narcotrafiquants et saisi 18,5 kilogrammes de kif traité et

323613 comprimés psychotropes», dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic en Algérie.

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Tindouf, des détachements de l'ANP «ont intercepté 155 individus et saisi 21 véhicules, 155

groupes électrogènes, 124 marteaux piqueurs, neuf (9) détecteurs de métaux, 15 quintaux de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des outils de détonation et des équipements utilisés dans des opérations d'orpailage illicite».

Le bilan fait également état de «l'arrestation de 12 autres individus et la saisie de 11 fusils de chasse, trois (3) pistolets automatiques, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéulation s'élevant à 25 tonnes, ainsi que 18 quintaux de tabacs et 15720 unités de diverses boissons», lors d'opérations distinctes à

travers le territoire national.

De même, les Garde-frontières «ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 17946 litres à Tébessa, Souk Ahras, El-Tarf et Béchar».

Par ailleurs, les Garde-côtes «ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 71 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 142 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national».

Ces opérations exécutées par des unités et des détachements de l'ANP ont abouti à «des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», souligne la même source.

Un sein, jeune homme, n'est pas fait pour être sous un marteau ou sur une enclume.
C'est de ce sein que tu es né. C'est par sa sève que tu es là.
Tu ne mérites pas le sein que tu casses et qu'enfant tu as téte.
Tu crois que je te fais honte ?
Que suis un blasphème, et mon corps est hérétique ?
Et pourtant...
Je ne suis qu'une belle roche.
Et bien là ; bien avant que tu hantes, parvenu les rues de Sétif.
Tu n'es qu'un pov' enfant, un djabri.
Tu n'es qu'un galet charrié par la crue de l'exodisme.
Ain Fouara

Par El yazid Dib



Il lui a brisé cette fois ci un sein et une amphore. Elle reste encore debout. Elle résiste. Son sujet ne va intéresser grand monde. Un infime détail dans l'immense patrimoine matériel universel diront les uns, une affaire locale, diront les autres. Il n'entraînera certainement pas des réactions de la part de ceux qui sont toujours prompts à s'élever contre la moindre offense faite à un symbole, à un arrêt de justice ou à un écart de langage. Il ne va pas aussi intéresser les grandes plumes toujours prestes à réagir à la moindre atteinte à un chat de Cologne, à une hirondelle de Kaboul ou à l'incident du train d'Erlinger. Pourtant, parmi les droits humanitaires les plus élémentaires, subsiste la sauvegarde des acquis culturels et artistiques.

La culture n'étant heureusement pas un projecteur que l'on régente envers ou contre un choix; demeure quand bien même cet esprit actif dans un système figé. Voilà que viennent des apocryphes, des indus occupants prendre en charge la trajectoire de tout le mouvement citadin pour couper court le circuit fusionnel qui lie un monument à son destin. Abusant de la crédulité et la résignation des consciences ; ils abusent à vouloir prendre le soleil pour un lot de terrain privé et Dieu pour un simple citoyen. Le pire; ils s'érigent en surveillants de la morale, qui d'ailleurs leur manque atrocement.

Ain Fouara vient encore une fois subir l'avanie de force-nés. L'on ne sait même pas pourquoi elle dérange tant ces acariâtres, estropiés de toute vision d'art et de beauté. La saccage-t-on, juste parce qu'elle est femme et de surcroît toute nue, ou bien parce qu'elle est une statue hérétique ? En sommes, tous les ingrédients destructeurs sont là. S'il ne s'agit pas d'une réaction de basse idéologie encapuchonnée dans une fausse croyance religieuse, c'est le cas, avance-t-on d'un détraqué mental ou d'un autre sous l'impulsion de barbituriques. Dans tous les cas, en dehors de ces considérations psycho- idéologiques; nous sommes en présence de pathologies sociétales. Rien n'arrive à créer la symbiose entre les divergences d'avis ou d'admiration. Chacun veut imposer le sien, qui par burin, qui par refus, qui par violence et affront.

Que ceux qui n'aiment pas Ain Fouara, n'ont qu'à détourner leur regard ou emprunter d'autres chemins menant à son évitemment. Car ce n'est pas parce que l'on ne parvient pas à aimer ou savourer voire admettre une chose qu'il faudrait la détruire,

■ La détresse d'un sein



sinon la liste des destructions sera interminable. Dans cette sculpture, il y a ceux qui y voient un sacrilège, une immoralité et une stimulation de l'instinct érotique, d'autres ; une nostalgie de la France coloniale. Rares sont ceux qui constatent en elle ; une simple œuvre d'art, tout à fait sans couleur religieuse ou politique.

Dans la vie, y a beaucoup de choses qui nous plaisent, d'autres peuvent nous horripiler. Ce qui fait à bon escient le bon contrat social, c'est justement ce pouvoir de tolérance et cette aptitude de laisser à chacun sa façon d'aimer et de se délecter de ce qui lui plaît. Dans les temps lointains, l'idolâtrie a été combattue, des totems d'argile ont été saccagés, des dieux pierreux démolis, et cela n'a jamais empêché certains accrochés à leurs « idoles » de poursuivre leur croyance, pire ne rien croire. Faudrait-il tuer toute l'espèce bovine pour supprimer la foi de ceux qui l'adorent ? Pourtant à Sétif, personne, vraiment personne ne fait d'Ain Fouara pas même l'ombre d'une divinité quelconque. Elle n'a aucun pouvoir, sinon elle se serait défendue. Elle n'est pas « adorée » au sens préislamique, l'on n'en fait pas une sainte ou une madone. Juste un objet décoratif, ancien, un témoin de la naissance de la ville, un identifiant urbain, pas plus. Certes, à un moment donné de son histoire ; on lui mettait du henne, on y brûlait des bougies, que certains esprits plus enténébrés que les actuels; pensaient y trouver par ce rite païen des miracles de guérison, de procréation ou de retour d'exil. Il se disait qu'à l'époque les érudits en sciences islamiques préchaient l'illicéité de ces pratiques sans jamais prescrire ou exhorter sa désintégration. Certains, disait-on, y faisaient

même leurs ablutions avant de partir accomplir leurs prières dans la mosquée El Atik que 20 mètres les séparaient. Elle aurait bien vu passer ou se désaltérer de ses amphores tant de savants et exégètes locaux ou de passage. Il y aurait eu entre autres Benbadis, Taleb Ibrahimi et autres oulémas, connus pour leur lutte contre tout fétichisme, y compris des saints patrons, awliya essalihine.

En plus, si l'on remonte un peu dans le temps ; lors de « l'invasion », « conquête » islamiques ou « foutouhates islamia » c'est selon ; les plus rigoristes d'entre ceux qui ont conduit ces opérations pour répandre un islam pur, authentique, original et sain, ont bien vu les vestiges romains, statues, temples, bustes, cryptes, mausolées à Timgad, Thévest, Cuicul, Césarée et n'ont pas procédé à leur anéantissement. Ils se sont occupés à détruire ce qui existe dans les coeurs, ce qui fausse la vraie foi et non pas s'attaquer à des choses inanimées. Alors qu'en 2022, certains détraqués pensent qu'il faudrait faire disparaître la pauvre roche de Sétif au moment même où les mollahs iraniens viennent de dissoudre la police des mœurs et abroger l'obligation du port du voile. C'est dire, que le ridicule ne tue pas, mais abîme les belles choses.

Ain Fouara est aimée par ses enfants ; pourquoi alors venir, plein de nouveaux préjugés, de néo-fetwas, d'esprit arriviste, voire rétrograde et s'imposer comme tuteur de la cité ou censeur de l'amour d'autrui ? La frustration reste un mobile apparent chez ces énergumènes qui n'ont pu accepter de voir ce qu'il leur semble source de dépravation, alors que celle-ci les traverse de fond en com-

ble. De leur vie, car venus dans une phase de dénuement, de rééchelonnement de valeur, de faux éveil de foi; ils sont proie à leurs Smartphone où, cachés de la société, vivent vicieusement leur fantasmes obsessionnels. Ils n'ont jamais vu, en réel une femme en jupe plissée, écossaise ou en tailleur. Ils n'ont pas connu ce temps où le cinéma dans cette petite et calme ville recevait des familles venues voir les best-sellers du grand écran. Ils n'ont pas connu les terrasses de la Potinière ou de l'Univers où l'on ne prenait pas son café dans un gobelet jetable et se coller aux murs et scanner les passants. C'est ce Sétif là, qui ne s'étendait que du Faubourg des jardins jusqu'à l'Idéal. Il n'y avait pas ce truc de LSP et autres formules de promotion immobilière qui ont permis à n'importe qui de venir s'y installer.

La crue de l'envahissement est propre à chaque ville. S'il n'est pas interdit à toute personne de s'établir là où elle veut - le pays appartient à tous - il est indécent de ramener avec soi ,dans ses bagages des actes ses propres raideurs. En disant ceci ; l'on accuse personne, l'on ne dénonce que des comportements. Ce «djabri», ce parvenu, arriviste est cette personne qui fait fi des règles de déontologie applicables à la ville. Je reprends ci-après, ce post du journaliste Benchenouf à ce propos : « Le jabri, ce n'est pas le rural, puisque nous sommes tous de cette origine. ... c'est celui qui n'a aucune notion du vivre ensemble, dans une seule cité, avec la nécessité de respecter certains codes, pour ne pas nous marcher dessus, les uns les autres. La ville, la Cité, a mis un temps très long, plusieurs générations d'urbanité et de vivre ensemble, pour acquérir une façon d'être, de la civilité, des manières, de l'osmose, et l'art de la cohabitation, dans un espace réduit. Ce qui est le contraire de la campagne, où les espaces sont vastes, et les habitants très dispersés. Lorsque les ruraux s'installent en ville, ils y arrivent l'un après l'autre, et jamais massivement, pour laisser le temps à la Cité, de les intégrer, de leur dispenser son art de vivre, ses codes. Et c'est ainsi que le mode de vie passe d'un état à un autre sans que cela ne dérange ni les uns ni les autres. Mais quand l'exode rural est provoqué, pour des besoins politiques, comme en Algérie, où les populations urbaines étaient majoritairement hostiles aux putschistes de 1962, pour noyer dans la masse la contestation politique des citadins, c'est le triomphe de la rurbanisation, comme l'a si bien qualifiée Mustapha Lacheraf. L'urbanité est violemment remise en cause, dispersée, diluée, voire même stipendiée. La campagne s'installe à la ville. Par exemple le crachat, tout à fait naturel dans la campagne, puisqu'il est absorbé par la nature, devient une agression en ville. Mais quand les nouveaux arrivants sont en force, ils ne se sentent pas obligés d'adopter les habitudes des citadins. C'est même l'inverse qui se produit, les citadins, devenus minoritaires, adoptent les attitudes des nouveaux venus, devenus majoritaires, et donc ceux qui donnent le tempo sociétalC'est ainsi que nos cités ont été jabrisées, en un très court laps de temps. C'est ainsi qu'au lieu de s'urbaniser davantage avec le temps, nos mœurs sont revenues à leurs sources premières, pour ne pas dire primitives »

Il est inutile de disserter sur les faits de sa création, de son acquisition, de son transport, de son installation ou de son sculpteur. Tout a été dit et redit. Le plus important reste dans la lancinante question ; que faut-il faire ? Il n'y a pas trente six solutions. Résister et combattre la barbarie ou s'y soumettre et battre en retraite ? Et ça ne s'arrêtera pas là; l'appétit sera ainsi ouvert et largement dévorant. Il s'étendra à tout ce qui ne bouge pas. C'est une question à double responsabilité, d'une part d'Etat et de pouvoirs publics, de société et de citoyenneté d'autre part. Soit ; la réparer et la prévenir de toute autre dévastation ou la déboulonner et la faire carrément disparaître ?

Méfions-nous, tout ce qui brille n'est pas or !

L'Association pour la protection et l'orientation des consommateurs et de son environnement (APOCE) veut s'attaquer au marché de l'or. Selon la page Facebook de l'association présidée par Mustapha Zebdi: « 80% de l'or en circulation sur le marché national ne serait pas conforme aux normes de qualité requise ».

Par Cherif Ali

Dans notre pays il y a ceux qui achètent de l'or. Il y a, surtout, ceux qui vendent le leur pour satisfaire, dans l'urgence, des besoins, souvent, incompressibles. Leur destination est la même : ruelles de la Basse-Casbah, ou encore la ville de Douéra, pour les endroits les plus connus d'Alger où on s'adonne, frénétiquement, au commerce informel de l'or. Il y a aussi M'dina Jdida, Trig Syagha, et tant d'autres espaces consacrés, à 100%, à ce commerce, aussi juteux que florissant.

Il y a également cette artère de la rue Ben M'hidi Larbi, où des fiers-à-bras, comme à la criée, lancent, à la cantonade, leur fameux « cassé, cassé, cassé », pour appâter les chalands.

Une fois, me sentant presque interpellé par un de ces gus, qui me lança son fameux « Cassé ! »

Cassé ! Cassé ! je me suis entendu lui rétorquer « la voix ??? » Bien évidemment, il ne comprit pas le sens de ma vanne et partant, me conforma quant à son niveau musical qui s'est arrêté, certainement, au dernier tube de Cheb Redouane. En revanche, il m'épata par sa parfaite connaissance du marché de l'or cassé en m'apprenant, déjà, que la tendance est à la hausse des tarifs, notamment à l'achat. L'or est une valeur sûre et devant cette situation les gens achètent, à profusion, pour ceux, bien évidemment, qui ont en les moyens ou ceux, qui sont tentés par le blanchiment de leur argent. Et, parmi ceux qui achètent l'or cassé, il y a les « collecteurs » qui revendent l'or, ainsi amassé aux bijoutiers-artisans. Ils prennent, généralement, une commission qui se situe entre 1.000 voire 3.000 dinars par transaction, sauf s'ils ont à faire à un client naïf, au dépend duquel ils peuvent ramasser plus.

Le tarif de l'or, à travers le territoire national, leur permet d'en prendre connaissance, en temps réel, ceci pour dire leur niveau de maîtrise du marché et des variations boursières qui en découlent. L'or cassé est actuellement coté à 7.500 dinars le gramme.

Il y a donc ceux qui achètent de l'or et ceux, qui, par besoin, vendent le leur, crise économique oblige ! Avec un marché de l'or, dans tous ses états, les clients gagneraient pourtant à le connaître avant de s'y investir, d'une manière ou d'une autre.

Et l'Agence Nationale de l'Or (AGENOR) vient, semble-t-il, se replacer dans ce circuit de récupération de l'or, en offrant à ses clients plus de sécurité dans leurs transactions, eux qui se faisaient arnaquer

pas les prédateurs, voire même par certains bijoutiers indélicats. Elle propose également sa « discréction » aux ménages tentés de s'adresser à elle, pour monnayer leurs bijoux ou leur or cassé, ce qui n'est pas sans intérêt pour les personnes tenant à leur discréction, ce que n'offrent pas les collectionneurs des artères de la rue Ben M'hidi à Alger, à Oran ou ailleurs.

AGENOR, tente, bien sûr, de se mettre au niveau des prix pratiqués par ceux, qui racolent les passants, juste devant ses devantures à Alger. Par défi peut-être ! Pour ce faire, l'agence a revu ses prix d'achat et de vente de l'or à la hausse. Le gramme pour les ouvrages en or de 18 carats, poinçonné, est cédé à 6500 dinars alors qu'il était à 4500 dinars. Elle rachète également le gramme à 6.000 dinars alors qu'à ses débuts, elle en offrait 1.700 dinars. C'est dire le niveau des efforts consentis par cette Agence, pour lutter contre ce type de marché informel, pratiqué, au vu et au su de tout le monde, d'Algér à Tamanrasset, en passant par Tlemcen et Tébessa !

Oui, l'or gagnerait à être contrôlé tant dans ses filières de transaction, que dans sa traçabilité, car tout ce qui brille n'est pas or !

Beaucoup d'allégations circulent, d'ailleurs, concernant l'or contrefait ou encore l'or et les bijoux, produits de vols et de rapines, et qui atterrissent via les collectionneurs et qui sont recyclés dans les échoppes des artisans, situés dans les Casbahs d'Algér et d'ailleurs. Les artisans-bijoutiers retravaillent cet or qui sera, certainement, transformé en boucles d'oreilles, chaînes et autres pendentifs vendus à des jeunes mariés peu regardant sur la qualité ou le carat réel du produit. Ces bijoux seront cédés nonobstant l'absence de poinçonnement obligatoire et là, il y a matière à se questionner sur les services de l'Etat qui sont, normalement, chargés de veiller au bon ordre de cette activité qui baigne dans l'informel et le flou total.

C'est la seule façon que nous avons trouvé pour essayer de gagner notre pain, disent les bijoutiers-artisans, sinon, avec toutes les taxes que nous devons payer, conjuguées aux prix de l'or, nous ne pourrions jamais nous en sortir. Nous sommes obligés de recourir à l'or cassé pour faire tourner les ateliers. La majorité des bijoutiers et autres « commerçants » comme les « delalate » opérant à travers le territoire national, s'approvisionnent auprès du marché informel. Et des pertes causées au trésor public, ils s'en tamponnent, j'ajouterais même, si cela pouvait faire rire, ils s'en « poinçonnent » ! Concernant l'envolée des prix, ces bijoutiers l'expliquent par la rareté des produits



essentiels au raffinage et au traitement du métal aurifère, ainsi que la cherté des équipements (un laminoir, par exemple, coûte plus d'un million de dinars). Le manque d'acide nitrique encourage la triche, puisque certains bijoutiers, sans scrupules, vendent des bijoux de 14 carats, au prix de ceux cotés 18 carats. L'autre élément qui concourt à augmenter le cours de l'or est contenu dans la T.V.A fixée à 12% pour les bijoutiers alors qu'elle n'est que de 6% pour les autres commerçants.

Avec AGENOR, il y a aussi la BDL qui, quelque part, se situe sur l'itinéraire de l'or et essaie, un tant soit peu, d'en réguler le commerce. Spécialisée dans l'hypothèque, elle offre à ses clients, le moyen de gager leur or et leurs bijoux, pour pouvoir, éventuellement, surmonter une passe difficile : Aid, Ramadhan, rentrée des classes etc, ou une période financière de remboursement de dettes ou autres crédits, avec la possibilité de le récupérer, peut-être, un jour. Il faut rappeler que les bijoux gagés, pour qu'ils puissent être récupérés un jour, par leurs propriétaires ou leurs ayants droit, doivent faire l'objet, d'un paiement d'intérêt. Le prix offert par la BDL a aussi augmenté, puisque un gramme d'or, poinçonné celui-là, a été relevé de 500 à 1.000 dinars. Les plafonds de prêt ont été fixés à 1.500 dinars comme minima et 250.000 dinars maxima, avec un taux d'intérêt de 8% par semestre.

De ce qui précède, il apparaît nettement que le marché de l'or est déstructuré.

Tous les circuits sont gangrenés par une maffia, qui décide du cours. Les réseaux de contrebande se renforcent, de plus en plus, les bijoux, en toc, ou en plaqué or, vendus comme or algérien, inondent le marché ; leur provenance, l'Italie, Dubaï et la Chine entre autres. La contrefaçon

fait des ravages à telle enseigne qu'on ne distingue plus l'authenticité du bijou ou du Louis Napoléon, d'autant plus que certains ateliers, notamment clandestins, utilisent des faux poinçons pour donner à leurs productions, un aspect légal et garanti. Les trafiquants de l'or ont, paraît-il, réussi à détourner à leur profit une partie de la production aurifère, la « Gold Mining Algeria ».

Cette dernière qui a réalisé une production record estimée à 3.447 onces a battu tous les records. Si l'on ajoute les gisements de Tirek et ceux d'Amesmesssa, nous obtenons un niveau de 16.131 onces d'or, soit plus de 0,461 tonne ce qui aurait eu pour effet, pour le moins, de vendre ce produit disponible et le bijou, peu ou prou, adorable. Ce n'est pas le cas.

Nous avons dit maffia locale, il y a aussi, une maffia internationale

Elle aurait, semble-t-il, pris les apparences d'une intervention internationale, sous l'égide de l'ONU s'il vous plaît, comme celle qui intervient au Sahel, sous prétexte de lutter contre le terrorisme, alors qu'en réalité ce qui est visé, ce sont les gisements et les richesses aurifères notamment. Beaucoup de pays d'ailleurs, comme le Libéria, le Congo, le Burundi, le Rwanda et tant d'autres, ont connu des guerres « préfabriquées » et ont vécu des troubles à cause de leurs pierres précieuses convoitées par ces

« puissances régionales qui s'inventent des droits d'ingérences » aux motifs inavoués.

En Algérie, on parle d'aventuriers chercheurs d'or, quelques fois de découvertes réelles ou espérées de gisements prometteurs : il y a matière à s'inquiéter compte tenu de ce qui a été affirmé supra et des situations tendues à nos frontières.

Quant au commerce informel, qui est aux mains des mafieux locaux,

dont la partie visible de l'iceberg est représentée par les collectionneurs, il y a, à mon sens, trois possibilités pour prendre en charge le problème :

1. laisser faire, et dire que les intervenants sur le marché de l'or sont identifiés, connus, comme ceux de la devise qui opèrent tranquillement.

2. réglementer, soumettre les collectionneurs à un registre de police.

3. interdire ce commerce informel. Des trois hypothèses, celle qui comporterait le plus de risque, c'est sans contexte, la troisième ! Et il me vient à l'esprit, cet extrait du livre « La martingale » écrit par Abderrahmane Hadj-Nacer et préfacé par Kamel Daoud, que je livre aux lecteurs, tel quel :

« Un Algérien qui a longuement fréquenté l'école ne parvient pas à remplir ses fonctions économiques, à acquérir de la valeur sociale et à représenter un modèle au sein de sa famille. Avant lui son père, qui a fait la guerre de Libération sans participer à la prédatation qui a suivi l'indépendance, a aussi été disqualifié. Du coup, la troisième génération a tiré les leçons de ces expériences et n'accorde que peu d'intérêt aux questions de citoyenneté, de scolarité ou à l'économie formelle. C'est une génération dure, capable de brutalité et de violence, qui n'entend pas être bernée comme l'ont été celles qui l'ont précédé. Sa morale se résume aux célèbres formules de Tag à la men tag ou encore de sans pitié ».

Et en l'occurrence, c'est de cette génération là, que sont issus les fiers-à-bras, les collectionneurs, que j'ai évocés en début d'article, qui s'adonnent à ce métier. Ils vendent du « cassé », eux-mêmes ayant été « cassés » par la vie qui ne les a pas ménagés : études interrompues, chômage au long cours, pas de ressources, et des casiers judiciaires pour un certain nombre. Beaucoup ne comprendraient pas qu'on veuille « leur enlever le pain de leur bouche » !

Entre la baguette « parisienne » et notre « metlou3 » national résilient, il n'y a pas photo à bien réfléchir !

Par Mahmoud Chabane*

1ère partie

Dans le sillage de la série de contributions que j'avais rédigées pour développer les propositions formulées au titre de cette dernière afin de leur donner une forme opérationnelle, j'ai jugé utile de traiter la question primordiale du blé dur pour alerter sur l'impérieuse nécessité de la remettre au centre de la stratégie de réalisation de notre indépendance alimentaire sécurisée.

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet de la présente contribution qui se veut être le prolongement de cette dernière, il m'est apparu utile de rappeler (i3ada ifada, dixit nos ascendants) que l'impérialisme français, en prenant le risque d'engager son armada pour envahir des contrées lointaines, parmi elles notre pays, n'avait pas entrepris une telle aventure, très coûteuse en termes de vies humaines, de moyens et d'argent..., pour aller civiliser, par philanthropie disait-il, des sauvages, mais bel et bien pour réaliser ses ambitions expansionnistes et hégémoniques n'en déplaise à ses chantres. Au titre de ses objectifs majeurs figure en bonne place l'installation par ces envahisseurs sur nos meilleures terres bonifiées par un climat tempéré radieux, un plan de culture complémentaire à celui de la métropole.

Ce qui est source de notre fierté et qui nous oblige, il est important de le souligner, c'est le fait que nos aieux et leur descendance, ont été suffisamment vigilants et surtout pas crédules pour gober une aussi grosse couleuvre.

Ils savaient que ces intrus ont déferlé sur notre pays pour des objectifs économiques, politiques, et étendre par la force les espaces de leur empire pour assouvir leur illusion de grandeur qui, à l'époque se mesurait en termes de quantité de possessions territoriales et d'esclaves.

Inéluctablement et inexorablement, leur entreprise de peuplement, de remplacement et de destruction des écosystèmes par la déforestation et la pratique de la monoculture, avait modifié considérablement le plan de culture que nos ancêtres, les vrais, (surtout pas les Gaulois) avaient mis patiemment en place depuis des lustres, adapté au milieu naturel et qui a façonné leur art de vivre.

Faut-il rappeler que le plan de culture élaboré et installé pendant la colonisation, nonobstant le fait qu'il avait modifié considérablement les écosystèmes et les paysages agricoles, avait été orienté pour satisfaire prioritairement les besoins complémentaires de la bourgeoisie métropolitaine en produits agricoles de qualité et ce, au détriment de notre alimentation de base, nous les « indigènes » spoliés de nos meilleures terres et reclus dans la misère, la famine et les privations.

Parmi ces cultures introduites à cette fin, il convient de citer la vigne vinicole et le blé tendre (elles occupaient à elles seules grosso modo un million d'hectares de terres fertiles) qui constitue la matrice de la présente contribution. Pour ceux qui ne le savent pas, il est utile de leur dire que ces deux cultures stratégiques considérablement bonifiées par le terroir algérien ont permis à la France coloniale de satisfaire ses besoins intérieurs en blé tendre et en vin, et de hisser ses exportations à un ni-

Dans une contribution intitulée fort justement « décolonisation de notre agriculture : un acte majeur de notre souveraineté nationale » (cf. Le Quotidien d'Oran du 16 juillet 2020), j'avais relaté de manière succincte les principales phases qui ont marqué notre agriculture, ébauché et soumis à débat, un certain nombre de propositions jugées pertinentes pour passer d'une agriculture au service de la puissance coloniale qui produisait pour les privilégiés de la métropole, à une agriculture produisant pour le peuple algérien.



veau jamais égalé qui ont fait la réputation de ses vins et de sa baguette de pain dite « parisienne ».

QUELQUES MOTS SUR LE BLÉ TENDRE

Introduit en Algérie par les colons pour améliorer la qualité boulangère du blé tendre métropolitain, cette céréale a occupé et occupe, hélas, toujours les zones de pré-dilection du blé dur né et cultivé en Algérie depuis au moins six mille ans. La sole réservée à la culture de blé tendre, envahissante à l'instar de la colonisation, avait été étendue à l'envie pour satisfaire les besoins toujours croissants des boulangers pâtissiers français désirant améliorer la qualité de leurs produits, particulièrement de la baguette de pain dite « la parisienne ».

Il est important de souligner que le fait que le blé tendre ne cesse de prendre une place importante dans notre modèle de consommation, au point de reléguer au rang de figurant triste mais résilient, notre blé dur, il le doit à des gestes, innocents pour certains et cupides pour d'autres, qui continuent d'utiliser machinalement sa farine parce qu'il trouve acheteurs, surtout parmi les citoyens les plus défavorisés.

La farine de blé tendre est néfaste pour la santé humaine, vous diront les nutritionnistes, les diététiciens et les médecins (elle est dépourvue de fibres indispensables pour une bonne digestion et son index glycémique est très élevé), ce qui amène ces derniers à préconiser de manger, pour y remédier, des légumes pour com-

penser le manque de fibres et diminuer l'absorption de sucre.

Hélas, cette prescription, pour ne pas dire cette ordonnance médicale qui en dit long sur la nocivité de ce produit alimentaire de base consommé quotidiennement, voire surconsommé (une fréquence qui aggrave les risques sanitaires) qui est en soi une alerte pour éviter le pire, n'est pas à la portée des populations pauvres qui, faute de légumes et de fruits accessibles à tous, se rabattent sur le pain de farine de blé tendre, paradoxalement subventionné.

Malgré tout cela, alors que notre pays enregistre annuellement une progression inquiétante du diabète qui menace dangereusement des franges de la population, surtout les jeunes plus exposés du fait de la malbouffe, estimée par nos scientifiques à 14%, la consommation de farine de blé tendre importé pour l'essentiel de l'expuissance coloniale, ne cesse de connaître étonnamment une courbe ascendante qui s'explique, en partie par une forme de réflexes et de fatalisme anesthésiant, et de la démographie débridée que connaît le pays.

IMPORTANCE DE LA BAGUETTE DE PAIN À BASE DE BLÉ TENDRE DANS L'ENTREPRISE COLONIALE

Il est utile de rappeler que dans son entreprise d'acculturation des indigènes, l'administration coloniale avait introduit, entre autres, la baguette de pain dite « parisienne », (elle fait partie de leurs habitudes alimentaires) préparée originelle-

ment avec de la farine de blé tendre. Elle devait, à terme, supplanter, voire remplacer le « metlou3 » national fait, lui depuis des lustres, avec de la semoule de blé dur dont la sole qu'il occupait se réduisait inexorablement comme peau de chagrin avec l'avancée de la colonisation.

Pour avoir une idée sur l'importance stratégique de ladite baguette dans l'entreprise de colonisation, il m'est apparu utile de rappeler ici des propos qu'aurait tenus un homme politique français répliquant à un fanatique partisan de l'Algérie française qui lui avait reproché d'avoir trahi le sang des jeunes Français morts pour l'Algérie française ; je cite de mémoire : « Ne vous inquiétez pas, ils (comprendre par-là les indigènes) mangeront toujours de la baguette française ».

Il faut admettre que ces propos, qu'ils aient été tenus ou juste une fanfaronnade fantasmée produite de l'imagination de quelques frustrés ?, trouvent leur consistance dans les faits.

Elle reste consommée dans les ex-colonies françaises qui continuent de la painifier toujours, essentiellement avec du blé tendre importé, aggravant en conséquence leur dépendance alimentaire. Pire encore, devenue, à la faveur de comportements incohérents des consommateurs et autres acteurs professionnels et décisionnaires, un aliment de base de la population, celle-ci a envahi les étals des boulangeries aux dépens des produits locaux constitutifs des arts culinaires nationaux et ce, depuis des lustres, à l'instar de notre metlou3 national, entre autres.

A suivre

*Agronomie

Les bornes de recharge pour véhicules électriques: l'opportunité de Naftal et Sonelgaz



Par Mohamed Rachid Cheriti*

Un décret exécutif a été publié au Journal officiel récemment fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaire de véhicules neufs, précisant que ne sont autorisés à l'importation par ces concessionnaires, dans la catégorie de véhicules de tourisme, que ceux équipés d'un moteur essence, électrique, hydrogène, hybride, ou GPL/GNC, ou en être prédisposés. En revanche, l'essor à ce type de véhicules restera bridé tant que les infrastructures de recharge ne seront pas disponibles, et les investissements dans ces infrastructures nécessitent une plus forte certitude quant à l'engouement pour cette diversification.

Il est reconnu par tout le monde que la cadence des mutations électriques s'accroît de manière exponentielle, ces changements vers une énergie propre à moindre émission de gaz à effet de serre imposent aux pays émergents de l'adaptation subséquente. De ce contexte, le véhicule électrique est considéré comme une solution incontournable de la transition énergétique et écologique. Il est un maillon important parmi les solutions envisagées de l'efficacité énergétique dans le domaine du transport. On distingue aujourd'hui deux principales technologies pour les véhicules rechargeables: les véhicules 100% électriques qui s'appuient exclusivement sur un moteur électrique et les véhicules hybrides rechargeables qui ont deux moteurs, l'un électrique et l'autre thermique, ce dernier étant remis en route lorsque les batteries sont épuisées ou au-delà d'une certaine vitesse.

Cependant, la recharge d'un véhicule électrique constitue un enjeu stratégique et forme un réel défi à relever avant de pouvoir comparer ces véhicules à la simplicité d'usage du véhicule thermique. En effet, l'existence d'un réseau de recharge électrique efficace est une condition nécessaire au succès de la commercialisation de ce véhicule.

Même si les véhicules électriques pouvant être rechargés à domicile, il est nécessaire de disposer de stations de recharge pour des compléments de charge en journée sur les lieux d'activité (travail, commerces, loisirs...),

notamment pour les véhicules hybrides rechargeables, dont l'autonomie en mode électrique est généralement inférieure à 40 km, ces besoins sont à couvrir par des points de recharge normale standard et accélérée.

LES BORNES DE RECHARGE

La borne de recharge est un appareil fixe raccordé à un point d'alimentation électrique, comprenant un ou plusieurs points de recharge et pouvant intégrer notamment des dispositifs de communication, de comptage, de contrôle, ou de paiement. Certaines bornes intègrent des fonctionnalités additionnelles comme le compteur d'énergie fournie, un système de paiement électronique, un contrôle d'accès par carte, accès Internet, etc.

Nous pouvons distinguer quatre types d'infrastructures de recharge: A la maison, recharge normale la nuit, peu coûteuse de 3,5 à 7 kW pour une durée de 6 à 12 heures. Au travail, recharge semi-rapide en journée peu coûteuse aussi de 11 à 22 kW, aménagement simple de 1 à 2 heures. Dans l'espace public, recharge rapide 43 à 150 kW, aménagement spécifique coûteux, pour une durée de moins d'une heure. Et les stations de recharge ultrarapide sur la route, très coûteuse de 240 à 480 kW, sa durée est de 10 à 30 minutes (Le temps de recharge donné à titre indicatif pour un véhicule standard).

La consommation d'énergie des véhicules électriques diffère d'un véhicule à l'autre ou bien d'un constructeur à l'autre suivant le type de la batterie installée. Les consommations des véhicules électriques varient fortement en fonction des saisons (utilisation de la climatisation l'été et du chauffage l'hiver qui, en l'absence de moteur thermique, crée une surconsommation importante) et des changements d'altitude.

Selon l'Agence internationale de l'énergie, le nombre de points de charge accessibles au public approchait 1,8 million dans le monde fin 2021, dont un tiers de chargeurs rapides. La progression du parc a été de 37% en 2021 contre 45% en 2020, le nombre de chargeurs rapides a progressé de 48% contre 43% en 2020. La Chine compte 85% des points de charge rapides et 55% des points de charge lents accessibles au public dans le monde. Elle dispose de 680 000 chargeurs lents (+35%) fin

2021 contre 300 000 en Europe, 92 000 aux États-Unis (+12 %) et 90 000 en Corée du Sud (+70 %). Le nombre de chargeurs rapides (>22 kW) atteint 470 000 fin 2021 en Chine, en progression de 50% contre 44% en 2020, ils représentent plus de 40% des points de charge accessibles au public. L'Europe en compte 50 000 (+30%), les États-Unis 22 000, dont près de 60% sont des super chargeurs de Tesla, et la Corée du Sud 15 000 (+50%).

POURQUOI NAFTAL ET SONELGAZ ?

Selon les chiffres de l'ARH, il existe, à ce jour, 2750 stations de services à l'échelle nationale, dont plus de 1400 relevant du secteur privé et le reste (plus de 50%) appartenant à Naftal, et puisque Naftal est un leader historique dans la commercialisation et la distribution des produits pétroliers, et un leader itou dans la gestion des stations-service, elle est appelée à jouer un rôle exceptionnel dans l'assurance des infrastructures relatives à cette nouvelle tendance par l'installation des bornes de recharge dans les stations-service opérationnelles à l'instar des stations autoroutières, et d'amorcer leur diversification vers la fourniture de carburant alternatif électrique, puisque l'investissement dans ce modèle économique permet un retour sur investissement sur le moyen et long terme.

Quant à Sonelgaz qui est le distributeur monopoleur d'électricité sur le territoire national, et étant donné que le développement du marché des véhicules électriques est susceptible d'avoir un impact sur la gestion, l'architecture et le pilotage des réseaux de distribution électrique, le renforcement local de celui-ci et la gestion de la pointe de consommation électrique (notamment, la recharge rapide sur la courbe de charge aux heures de pointe), en plus la majeure partie de la charge des véhicules est prévue au domicile des particuliers, alors que le retour à domicile de ces derniers est estimé entre 18h et 20h, soit un moment du pic de consommation d'énergie électrique, ce qui pose le problème de l'insuffisance électrique et le bilan de puissance des réseaux électriques du pays. Ce fléau peut engendrer encore la défaillance et le dysfonctionnement des équipements ce qui risque de résulter en leur surdimensionnement et donc l'augmen-

tation des pertes au sein de ces installations électriques. Cette entreprise a un rôle à jouer aussi soit par l'installation des bornes à domicile, ou au ailleurs, et pour se prévoir à l'augmentation de consommation de l'énergie électrique. Par conséquent, il est recommandé de faire un bilan de la capacité des réseaux avant tout projet de déploiement d'infrastructures de recharge, afin d'en minimiser l'impact.

LES ATOUTS DE CETTE TRANSITION

Cette nouvelle tendance dirigée par le gouvernement vers les énergies propres, en plus qu'elle avait plusieurs avantages avait aussi quelques inconvénients à l'instar du déséquilibre du réseau électrique, dont le besoin d'avoir recours à des moyens de mitigations pour ces formes de perturbations qui peuvent affecter une installation électrique donnée peut s'expliquer par le fait que ce genre de perturbations est susceptible d'entrainer la surcharge d'une installation.

Si Naftal et/ou Sonelgaz prendraient en charge ce projet totalement ou partiellement, il faut faire appel à des professionnels qualifiés internes ou externes pour élaborer une ou plusieurs propositions de solutions d'infrastructures collectives qui s'alignent sur les exigences réglementaires et répondent au mieux aux attentes du gouvernement.

Dès lors, toutes les aires de service des grands axes routiers devront être équipées en bornes de recharge ultrarapide sur l'ensemble du territoire national, le déploiement de points de charge devrait fortement s'accélérer dans les rues, sur les routes et autoroutes, sur les parkings de grandes surfaces: des bornes doivent éclore partout dans l'espace public avec des signalisations appropriées.

Ce qui concerne les particuliers. Installer votre propre borne de recharge offrira une réelle indépendance, cela dépendra bien sûr de la puissance de cette borne et du genre de véhicule. Avec une borne d'une puissance de 11 kW, il vous faudra environ six heures pour recharger complètement votre véhicule avec une batterie de 60 kWh.

*Ingénieur spécialisé dans le domaine énergétique

Travail décent et intégration socioprofessionnelle

Selon la définition de l'Organisation internationale du travail reconnue par la communauté internationale, le travail décent signifie que les hommes et les femmes peuvent effectuer un travail productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine.

Par M. T. Hamiani

1ère partie

Le travail décent se caractérise par : productivité et rémunération équitable, sécurité au travail et protection sociale des travailleurs et de leurs familles ; opportunités de développement personnel et d'intégration sociale ; liberté d'expression et d'organisation et possibilité pour les travailleurs de participer aux décisions qui les concernent et bénéficier de l'égalité des chances. Le monde a besoin d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité, en particulier dans les sociétés où la pauvreté est généralisée à condition que ces emplois soient durables. Des emplois décents pour le développement durable signifient que, d'un point de vue sociétal, ces emplois doivent être accessibles à tous sur un pied d'égalité et doivent être équitablement rémunérés. Les inégalités et la discrimination sont des sources de frustration et de colère qui conduisent à la désintégration sociale et à l'instabilité politique. Offrir des possibilités de travail décent à un plus grand nombre de personnes est un facteur clé pour garantir une mondialisation inclusive et équitable. Sur le plan économique, les emplois doivent être productifs et concurrentiels dans un marché concurrentiel.

D'un point de vue environnemental, ils impliquent l'utilisation des ressources naturelles de manière à protéger la planète pour les générations futures tout en étant sans danger pour les travailleurs et les communautés. Pour combler ces lacunes et placer le plein emploi productif et le travail décent au cœur des politiques économiques et sociales, l'Agenda du travail décent comprend quatre objectifs stratégiques d'égale importance dans le cadre d'une approche équilibrée et intégrée. Les quatre composantes indissociables, interdépendantes et se renforçant mutuellement, sont les suivantes : La promotion de l'emploi par la création d'environnements institutionnels et économiques durables :

- les individus puissent acquérir et actualiser les capacités et les compétences nécessaires leur permettant de travailler de manière productive pour leur épanouissement personnel et le bien-être collectif ; - l'ensemble des entreprises, qu'elles soient publiques ou privées, soient durables, afin de favoriser la croissance et de créer davantage de possibilités et de perspectives d'emploi et de revenu pour tous ; - les sociétés puissent réaliser leurs objectifs de développement économique et de progrès social, et atteindre un bon niveau de vie ; - prendre et renforcer des mesures de protection sociale - sécurité sociale et protection des travailleurs - durables et adaptées aux circonstances nationales, en particulier :

- l'extension de la sécurité sociale à tous, y compris les mesures visant à assurer un revenu de base à tous ceux qui ont besoin d'une telle protection, et l'adaptation de son champ d'application ainsi que de sa portée afin de répondre aux incertitudes et besoins nouveaux engendrés par la rapidité des changements techniques, socié-

taux, démographiques et économiques ; - des conditions de travail qui préservent la santé et la sécurité des travailleurs ; - la possibilité pour tous d'une participation équitable aux fruits du progrès en matière de salaires et de gains, de durée du travail et autres conditions de travail, et un salaire minimum vital pour tous ceux qui ont un emploi et ont besoin d'une telle protection ; - promouvoir le dialogue social et le tripartisme en tant que méthodes les plus aptes à : - adapter la mise en œuvre des objectifs stratégiques aux besoins et circonstances de chaque pays ; - traduire le développement économique en progrès social et le progrès social en développement économique ; - faciliter la formation d'un consensus sur les politiques nationales pertinentes ayant une incidence sur les stratégies et programmes d'emploi et de travail décent ; - rendre effectives la législation et les institutions du travail, en ce qui concerne notamment la reconnaissance de la relation de travail, la promotion de bonnes relations professionnelles et la mise en place de systèmes d'inspection du travail efficaces basés notamment sur le travail pédagogique ; - respecter, promouvoir et mettre en œuvre les principes et droits fondamentaux au travail, qui revêtent une importance particulière en tant que droits et conditions nécessaires à la pleine réalisation des objectifs stratégiques, en notant : - que la liberté syndicale et la reconnaissance effective du droit de négociation collective sont particulièrement importantes pour permettre la réalisation de ces quatre objectifs stratégiques ; - que la violation des principes et droits fondamentaux au travail ne saurait être invoquée ni utilisée en tant qu'avantage comparatif légitime, et que les normes du travail ne sauraient servir à des fins commerciales protectionnistes.

• CRÉATION D'EMPLOIS ET DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

Sans un travail productif et décent librement choisi, l'atteinte d'un niveau de vie décent, le développement social et économique et l'épanouissement personnel restent des objectifs illusoires, est aussi le moyen le plus sûr d'éradiquer la pauvreté. Le principal problème dans la plupart des pays est que la création d'emplois ne suit pas la croissance économique. L'élasticité de l'emploi est le taux de croissance de l'emploi. Ces dernières années, le bilan de la création d'emplois n'a pas correspondu au bilan de la croissance économique, ce qui est difficile dans le climat actuel où le ralentissement de la croissance économique, la crise financière et la hausse de l'inflation conduisent à une récession mondiale.

L'aspect le plus inquiétant du déficit d'emploi est peut-être son impact sur les jeunes : sans emplois décents. Les jeunes sont au moins trois fois plus susceptibles d'être au chômage que les adultes. Il est plus difficile pour les jeunes d'entrer sur le marché du travail, d'être compétitifs et de réussir, même si ils ont tendance à surpasser les adultes dans le système éducatif. Le taux de chômage apparent n'est que la « pointe



de l'iceberg ». Un problème plus grave dans de nombreux pays est le sous-emploi, qui se manifeste sous différentes formes, y compris les travailleurs qui ne veulent que travailler à temps plein ou les travailleurs qui acceptent des emplois qui exigent moins que leurs qualifications ou leurs compétences. De plus en plus, les travailleurs qui ne peuvent pas obtenir d'emploi formel se retrouvent dans l'économie informelle, où le travail est effectué en dehors des limites des mécanismes juridiques et d'application formels, avec une faible productivité, l'insécurité, des salaires bas et un manque de protection sociale.

Lorsque les individus ne peuvent pas trouver de travail dans leurs villes et dans la société, ils cherchent ailleurs. La migration de main-d'œuvre peut facilement être une source de tensions économiques, sociales et politiques. Même si les gens ont un emploi aujourd'hui, ils vivent dans un environnement d'insécurité et d'incertitude croissante ; ils s'inquiètent de savoir s'ils pourront trouver un emploi et subvenir aux besoins de leur famille à l'avenir. Sans un filet de sécurité sociale efficace, la plupart des gens ne peuvent pas se permettre de perdre leur emploi. Ils doivent travailler de longues heures et intensivement, mais dans des emplois précaires à faible productivité, incapables de gagner suffisamment d'argent pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Malheureusement, de nombreuses dispositions de politique générale considèrent la création d'emplois non pas comme un objectif explicite des politiques économiques et sociales, mais comme un résultat résiduel ou prévu de ces politiques. Ce qu'il faut, c'est cesser de considérer le plein emploi productif comme un facteur accessoire et intégrer plus explicitement les questions sociales et d'emploi dans la phase de formulation des politiques et dans l'évaluation des options stratégiques.

Une approche plus globale et cohérente avec les politiques visant à promouvoir des emplois plus nombreux et de meilleure qualité devrait également accorder plus d'attention au développement des entreprises et à la promotion d'entreprises durables. Surtout dans le contexte de la crise financière actuelle, les stratégies de promotion des entreprises durables contribueront à garantir que l'investissement privé, en particulier celui des petites entreprises, puisse jouer un rôle important dans la prévention de la récession ou la stimulation d'une reprise rapide. Bien que les grandes entreprises aient un impact important sur l'emploi, les PME, y compris les coopératives, représentent une part importante et croissante de la création d'emplois dans la plupart des pays. Par conséquent, des mesures doivent être prises pour libérer le potentiel des entreprises afin de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. De meilleures politiques et réglementations, une meilleure for-

mation au niveau de l'entreprise, un meilleur accès au financement et à la technologie, le développement et la structuration des marchés, tout cela soutiendra le développement durable des entreprises. Des cadres politiques, juridiques, judiciaires et financiers qui réduisent les coûts de création et de gestion d'une entreprise, y compris des procédures simplifiées d'enregistrement et d'octroi de licences, des règles et réglementations appropriées, notamment celles visant à protéger les droits de propriété, et une fiscalité raisonnable et équitable sont des facteurs de relance socioéconomique.

Un environnement propice à la croissance ou à la transformation durable des entreprises doit être combiné avec la recherche légitime du profit - principal moteur de la croissance économique - et des besoins de développement qui respectent la dignité humaine, la durabilité environnementale et le travail décent.

• PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE RICHE EN EMPLOIS ET FAVORABLE AUX PAUVRES

La productivité fait référence à l'efficacité avec laquelle les ressources sont utilisées. Elle peut être mesurée au niveau de tous les facteurs de production combinés (productivité totale des facteurs) ou au niveau de la productivité du travail. La productivité du travail est définie comme la production ou la valeur ajoutée divisée par la quantité de travail utilisée pour générer la production. Une valeur ajoutée accrue grâce à l'utilisation et à la collaboration améliorera la productivité du travail. La valeur ajoutée augmente lorsque la main-d'œuvre travaille plus intelligemment, plus intensivement, plus rapidement ou avec de meilleures compétences, mais les pertes d'intrants lorsque des machines plus nombreuses ou meilleures sont utilisées. Elle augmente également lorsque, diminue ou lorsque des innovations technologiques sont introduites.

Dans certains cas, l'impact des gains de productivité ne peut être évité en termes de pertes d'emplois. Mais à long terme, à un niveau global, il n'est pas nécessaire de faire des compromis entre une productivité accrue et une augmentation de l'emploi dans un pays donné. Les gains de productivité peuvent se propager à l'ensemble de la macroéconomie, et les pertes d'emplois dans un lieu ou un secteur peuvent être compensé par des gains d'emplois dans une autre région ou un autre secteur.

Les activités des organisations multilatérales peuvent avoir des effets directs ou indirects sur la productivité du travail. Par exemple, il peut améliorer l'éducation et la formation de la main-d'œuvre ou fournir des conseils sur la relation entre la productivité, la croissance et l'emploi.

A suivre

*Cadre du secteur de l'emploi

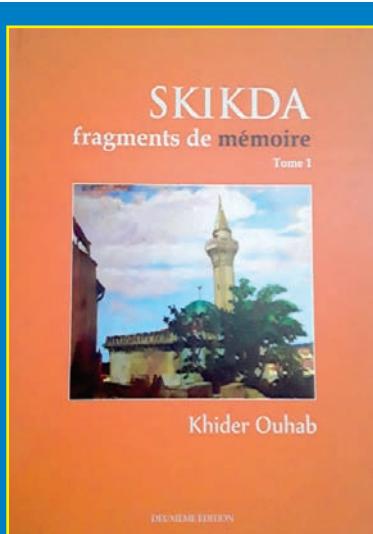
Publicité



SKIKDA, FRAGMENTS DE MÉMOIRE (Tome II).
Récit historique de Khider Ouahab,
Elalmaia éditions et publicité,
Skikda (?) 2022, 165 pages, 800 dinars

Voilà un ouvrage qui est un récit historique (sans être un livre d'histoire). Voilà qui rend sa lecture plus que passionnante... tout en étant extrêmement émouvante. A en pleurer, surtout lorsqu'on égrène les noms, prénoms, surnoms et âges des victimes algériennes, massacrées par centaines par les parachutistes de 18ème Rcp dirigés par le sinistre Paul Aussaresses et les milices européennes dirigées par le maire de l'époque Banquet Crevaux et par Roger Revenu le directeur de la mine, par mesures de rétorsion contre le soulèvement populaire du 20 Août 1955 (préparé dit-on, depuis mai 1955).

Que de vies innocentes, d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards... fauchées, que de mechtas détruites, incendiées au napalm, que d'habitations dépouillées...



SKIKDA.FRAGMENTS DE MÉMOIRE (Tome I).
Récit de Khider Ouahab (Préface de Belkacem Ahcene-Djaballah)
Editions Rais, Skikda, 2018, 1.200 dinars, 142 pages (Fiche de lecture déjà publiée ; Pour rappel. Extraits).

Ce n'est pas un ouvrage destiné à orner les bibliothèques, ou à offrir seulement, même si la présentation paraît quelque peu recherchée (photos couleurs, papier de qualité...). C'est plutôt un ouvrage à valeur socio-historique.

L'auteur, journaliste correspondant depuis assez longtemps d'un quotidien francophone, enfant de la région, s'est, peu à peu, au fil du temps et des nécessités de son travail, plongé dans les profondeurs



MEMOIRES (ENCORE) BRÛLANTES

Le livre est une simple et claire somme de récits. Le but n'était pas d'écrire l'histoire (une histoire déjà bien décrite et très bien écrite en bonne partie par Copeaux - «Algérie, 20 Août 1955», 2011- et aussi par Aziz Mouats -«Les galets de Sidi Ahmed»! 2021), ni de l'interpréter. L'auteur a seulement donné la parole aux témoins (encore en vie) et aux acteurs directs de chaque événement. Il a laissé parler les autres, les oubliés et tous ceux mis en marge de l'histoire. Certes Zighout Youcef, mais aussi Mohamed Boudoukhana («le 'little big man' de l'histoire révolutionnaire de Skikda»), Bachir Boukadoum, Mma Ezzarmania, de Zamène («l'autre mère de Zighoud»), les martyrs de Zefzef, ceux de Fil Fila et d'El Alia, les mechtas jumelles, El Hadj Daiboune-Sahel, la famille Boukerman Zada, Mohamed Kadid, Salah Mellouki, Fatima Daoud, Mohamed Laifa («Bata»), Ahmed Hafsi, Allaoua Alguelmi, Salah Balaska, les files Gas et Karoui, Hacène Belizidia, Ali Merzoug, Mohamed Charim, Hocine Louzar dit «Zanzi», Abdellah Boutelja dit «Dillinger», Salah Dib, Bouhadja Châabane, Tahar Khezouz, Brahim Ayachi, Rabah Hamouda dit «l'Avant-garde», le Stade Cuttoli, «anticambrage des massacres»...

Des récits qui appartiennent à la mémoire collective de sa ville et qui ne représentent qu'un simple pan de l'histoire de la Révolution armée, le pan skikdi. Un dé-

marche qui, pour moi, est un idéal d'écriture -populaire et attractive- de l'histoire de la Révolution armée, celle qui fait refluer (et rendre public afin que nul n'ignore) mille et un récits sur les mille et un lieux, les mille et une actions (ex : le 18 juin 1955 et l'opération des «Sept bombes», le 28 septembre 1961 et le soulèvement d'El Qobia) et les mille et un héros... tous à inscrire au Panthéon national.

L'Auteur : Né à Sétif en 1962. Journaliste (ancien correspondant d'El Watan) et écrivain. Auteur de plusieurs reportages -écrits et audiovisuels- culturels, patrimoniaux et mémoriels. Animateur d'ateliers de photographie (années 1990 et 2010). Organisateur de plusieurs salons nationaux de photographie. Première publication d'une série de quatre ouvrages : «Skikda, fragments de mémoire, tome I» (Lire plus bas)

Extraits : «A midi, nouvel ordre: faire des prisonniers ! Ça complique tout. Tant qu'il ne s'agit que de tuer, c'est facile. Mais prendre les gens, un par un et les attacher c'est tout un travail!» (p 44, Pierre Leuliéte, Extrait d'ouvrage, «Saint Michel et le Dragon» ; Editions de Minuit), «L'histoire du 20 Août 1955 à Skikda restait encore à raconter... tout n'avait pas encore été dit. Il suffit de se défaire, l'instant d'une commémoration, des clichés habituels de l'Algérie

officielle pour retrouver dans chaque rue, dans chaque café, et dans chaque maison, mille et une autres histoires à raconter» (p 100), «Les femmes, les vieilles femmes, rai-des et maladroites de peur, étaient massacrées à la vue de tous, en plein jour, presque comme s'il s'agissait d'un jeu, pour faire «parler» nos balles» (p 138, Pierre Leuliéte cité), «Les morts de notre mechta n'avaient pas été enterrés. Il n'existe aucun nouvelle tombe au cimetière... Les parachutistes s'étaient contentés de ramener un bulldozer pour creuser une grande tombe dans laquelle ils avaient entassé tous les morts (Témoignage de 'Arjouna, p 142)

Avis «Il nous parle d'un temps où la révolution avait une seule couleur, le rouge du feu, le rouge du sang. Il nous parle d'un temps où la nuit avait peur du soleil, où l'Algérie était un rêve et où l'on devenait un homme à l'âge de douze ans» (Préface de Ahmed Nouar, extrait)

Citations : «Depuis 1830 ; ce fossé a toujours existé et n'a fait depuis que se creuser en se nourrissant du malheur et du sang des Algériens. Le meilleur Arabe était l'Arabe de service, ou un Arabe mort» (p 116), «Le pied-noir était citoyen de son pays d'adoption et l'Arabe un non-citoyen sur la terre de ses ancêtres» (p116, Kitouni Hosni cité))

singulière d'Antonin le Pieux... une statue haute de 2,10 m, façonnée en 213 en marbre de Fil Fila et... seule rescapée d'un ensemble de 19 statues qui ornaient le Forum de l'antique Rusicade.

Et, ne pas oublier la fraise de Skikda, la Mkerkeba (la rondelette) au parfum inégalé et ne se retrouvant nulle part ailleurs. Car, «on aura beau essayer de la repiquer ailleurs, elle s'est de tout temps refusée pour ne donner ses fruits que sur les versants marins allant de Stora à Ain Zouit... Bon appétit... et bonne lecture!

L'Auteur : Voir plus haut

Extrait : «Rusicade, ancien comptoir phénicien fondé durant le premier millénaire avant J-C... puis Fort de France... puis Philippeville -jusqu'en 1962-, mais toujours Skikda pour ses habitants et pour la quasi-totalité de la population musulmane de la région et du pays... Une forme de résistance citoyenne !» (Belkacem Ahcene-Djaballah, préface, p 6)

Avis Un livre bien construit, bien documenté, bien illustré, très accessible qui devrait être imité par beaucoup d'autres journalistes correspondants qui sont (et ont été) les plus et les mieux informés sur l'histoire contemporaine et les patrimoines de la région «couverte»

Citations : «Les escaliers sont pour Skikda ce que sont pour Venise ses gondoles. Incontournables !» (p 74)

Réhabilité et mis à niveau à 100%

Réception du chantier du CW-35 reliant Oued Tlélat et El-Braya

Fin du chantier sur le chemin de wilaya CW-35, qui vient de faire peau neuve au grand soulagement des nombreux usagers « abonnés » de cette desserte routière reliant Oued Tlélat et El-Braya. La réception des travaux a été faite avant-hier mardi, le dernier tronçon traité ayant été à hauteur de Tafraoui, a-t-on appris.

H. Saaïdia

Enregistrant un flux de circulation de plus en plus important entre ses deux bornes, cette route à double sens a fait l'objet d'une opération de réhabilitation spécifique lancée par la direction des travaux publics (DTP) de la wilaya d'Oran. Confié à l'entreprise spécialisée Eurl Injaz Jazair (ex-EGTPB Merriah), le chantier a été bouclé dans le délai imparti et sans le moindre désagrément, comme en témoignent plusieurs automobilistes interrogés, avec la qualité d'exécution au rendez-vous. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les gestionnaires locaux du secteur ont vu juste en ayant inclus cette desserte dans la liste des CW concernés par son programme d'entretien au titre d'opération de réhabilitation. Dans cette conjoncture de forte rationalisation des dépenses publiques où « priorité » est le maître mot, le choix porté sur le CW-35 est largement justifié. On note, en premier lieu, la nette progression du trafic moyen journalier annuel (TMJA) sur cette section routière, lequel paramètre est passé pratiquement du simple au triple -voire quadruple- dans l'intervalle des 22 dernières années. Ceci alors que cette route très fréquentée, y compris par le poids lourd, enregistre aujourd'hui un état de dégradation avancé, notamment l'usure de sa surface de roulement qui supporte directement les charges du trafic. A l'origine de cette évolution très importante du transit sur cette liaison routière, l'expansion démographique de la ville d'Oued Tlélat sous l'effet des programmes successifs de relogement (l'émergence d'un nouveau Pôle urbain avec plus de 50.000 logements de différents segments : logements publics locatifs LPL tant pour le segment dit RHP que pour la formule par points, LSP et LPA, location-vente AADL, promotionnel public et privé, etc.). Mais aussi, en parallèle, un essor économique sous l'impulsion des zones d'activités de Tlélat, Tafraoui et El-Hamoul et la



future grande zone industrielle (GZI) de Tlélat en attente d'aménagement à brève échéance.

MISE À NIVEAU DU RÉSEAU

De l'autre côté, la commune à vocation agropastorale d'El-Braya relevant administrativement de la même daïra d'Oued Tlélat, elle aussi, a gagné en envergure, à un degré moindre s'entend. Forcément, le développement de ces deux ensembles urbains, rien qu'à eux seuls, a eu un impact sur la desserte routière qui les relie en termes de mobilité induite et, donc, en termes de trafic automobile desservi. Mais il y a, à vrai dire, un plus large contexte ayant favorisé ce regain d'intérêt pour cette route de transit : la connexion du CW-35 à l'autoroute Est-Ouest et la 2^e Rocade-sud, dite aussi le 5^e Boulevard périphérique. Et ce d'autant que ce chemin de wilaya qui dessert également Tafraoui via la localité de Dhassa représente par ailleurs un bon raccourci qui ralie d'un seul trait plusieurs communes et zones d'activités éparses de la banlieue d'Oran (Sidi Chahmi, El-Kerma, Hassi Bounif, Boufatis...). Indéniablement, le chemin de wilaya numéro 35 -qui, pour l'histoire, devait faire office de principale desserte pour la fameuse ville nouvelle d'Oued Tlélat qui devait être implan-

tée à mi-parcours avant la décision de délocalisation de ce projet vers le Pôle urbain de Misserghine/Aïn El Beïda au motif de la préservation de la zone agricole d'Oued Tlélat, notamment le domaine d'irrigation de Mléta- -représente un échappatoire pour bon nombre d'habitants d'Oued Tlélat et autres usagers pour rejoindre Oran-est (Bir El-Djir, notamment), mais également Oran-centre par détour et en empruntant un dédale de parcours à travers bourgs et villages. C'est que la ville d'Oued Tlélat, déjà mal au point en matière d'accessibilité, et auquel est venu se greffer de fraîche date toute une ville à base de cités-dortoirs compliquant ainsi singulièrement la donne, demeure toujours mal connectée (ou plutôt insuffisamment) avec Oran en l'absence d'accès avec l'autoroute Est-Ouest, projet encore gelé (étude effectuée mais opération non inscrite, en dépit d'une longue série de rappels de la part de la DTP à destination du ministère de tutelle et des instances financières centrales). Techniquement, le projet réalisé a consisté en le revêtement de la chaussée en béton bitumineux (BB) plus le rechargement des accotements (ajustement du niveau des accotements avec celui de la chaussée après décaissement et dérasement), et ce sur la totalité du tracé soit une distance de près de 11 km.

Lutte contre le squat des espaces publics

Des dizaines de trottoirs « libérés » à Aïn El Beïda

Après une vaste opération d'évacuation des trottoirs qui longent le chemin de wilaya n° 73, à hauteur de Aïn El Beïda, en avril dernier, une action similaire a été initiée avant-hier mardi par les services de l'APC d'Es-Sénia en collaboration avec les éléments de la sûreté d'Oran. Cette opération pilotée par le vice-président de la commune d'Es-Sénia chargé de l'urbanisme vient en application des dernières directives du wali d'Oran visant à lutter contre le squat des espaces publics et notamment les trottoirs. Dans ce registre, tous les commerçants et les vendeurs ambulants ont été sommés de libérer ces trottoirs destinés aux piétons et d'enlever leurs marchandises faute de

quoi des mesures seront prises à leur encontre. Les initiateurs ont ciblé dans leur première campagne, il y a quelques mois, les vendeurs de matériaux de construction pour généraliser cet assainissement de la voie publique à tous les commerces en infraction, autrement dit ceux qui squattent illégalement les espaces en face de leurs magasins ou bien les vendeurs ambulants. A Aïn El Beïda, on saura que toutes les ruelles et rues de cette localité sont concernées par ce programme de lutte contre l'occupation illégale des espaces publics avec pour objectif d'évacuer l'espace public, faciliter la circulation des piétons et améliorer l'esthétique des quartiers. A vrai dire, cette opération s'inscrit dans la continuité des opérations menées, ces derniers mois, à Belgaïd, boulevard Millénaire, Haï Bouâmmama où des commerçants n'hésitent pas à étaler leurs marchandises sur une bonne partie des trottoirs rendant ainsi la circulation piétonne très difficile et exposée au danger des accidents. Outre cette anarchie, il y a lieu de signaler l'autre désagrément relatif à l'esthétique des rues. Face à un tel phénomène, les autorités locales ont décidé de sévir, et une série de dispositions a été prise par la wilaya afin de coordonner les efforts et lutter contre ce phénomène. Depuis, plusieurs sorties sont effectuées pour inciter les commerçants à libérer la voie.

K. A.

Trois dealers arrêtés, du kif et des psychotropes saisis

Un réseau criminel composé de trois individus âgés entre 23 et 52 ans a été démantelé par les éléments de la brigade de recherches et d'intervention de la police judiciaire de la sûreté d'Oran pour détention et commercialisation de stupéfiants et port d'armes prohibées. Les infor-

mations parvenues aux enquêteurs concernant l'activité de ces individus ont permis de connaître leur mode opératoire et les recherches menées ont donné lieu à leur arrestation et 275 comprimés psychotropes de marque Pregabalin 300 mg, 114,7 g de kif dinars, cinq rasoirs utilisés dans la coupe du kif, une paire de ciseaux, des sachets pour emballer le produit prohibé en plus d'un couteau de boucher ont été saisis à l'issue de cette opération. Les mis en cause seront présentés au tribunal une fois l'enquête ficelée.

K. A.

Spécialisée dans la culture des crustacés Lancement du projet d'une ferme aquacole à Arzew

J. Boukraa

des deux projets permettra d'entretenir les procédures auprès des domaines de l'État pour obtenir la concession en mer, les deux projets entreront en production dans les prochains mois. La wilaya compte actuellement une seule ferme aquacole, spécialisée dans la production de dorade et du loup de mer, à Cap Falcon. Outre l'encouragement de l'aquaculture et la préservation de la biodiversité marine, ces opérations visent, également, la valorisation et l'extension de l'aquaculture et de la pêche continentale, en plus de la promotion de ce métier auprès des jeunes ainsi que le renforcement de l'aspect touristique des espaces dédiés à l'aquaculture, selon les objectifs fixés par la direction de la pêche et des ressources halieutiques. Le développement de l'aquaculture est d'autant plus important que les experts de l'Organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) font état de quelque 60% de la production mondiale de poissons qui assurent cette activité à l'horizon 2030.

Raccordement de 1.248 foyers au gaz de ville à Aïn El Kerma

Des instructions pour lever tous les obstacles

K. Assia

crit dans le cadre du programme de distribution du gaz de ville, à travers les différentes localités d'Oran, les habitants se disent soulagés puisque le projet, une fois mis en service, va leur éviter de se rabattre sur les bouteilles de gaz, un autre calvaire notamment en hiver. Le but est de raccorder les zones enclavées, l'une des priorités des autorités locales. Sur ce, on saura que toutes les localités relevant de la compétence de la direction de distribution de gaz et de l'électricité d'Es-Sénia (Sonelgaz) et risque de pénaliser les bénéficiaires de ce programme. Ainsi et lors d'une sortie sur site, effectuée il y a quelques jours, à Aïn El Kerma, le wali d'Oran M. Saïd Sayoud, qui était accompagné des chefs de l'exécutif et des cadres des services concernés, s'est enquis de la situation et a donné des instructions fermes afin de lever tous les obstacles et en finir avec ce projet qui perdure. « Des solutions doivent être trouvées à l'amiable avec les deux exploitants des lieux pour régler définitivement ce problème qui prive plus de 1.200 foyers du réseau de gaz naturel », a indiqué le chef de l'exécutif soulignant que ce projet ne va en aucun cas engendrer de problèmes pour lesds exploitants. Autre mesure prise également par le chef de l'exécutif est le lancement, dans les plus brefs délais, des travaux de raccordement, ce qui permettra de répondre aux attentes de la population de Aïn El Kerma en matière d'énergie gazière. Tout en axant sur l'importance de cette opération qui s'ins-

crit dans le cadre du programme de distribution du gaz de ville, à travers les différentes localités d'Oran, les habitants se disent soulagés puisque le projet, une fois mis en service, va leur éviter de se rabattre sur les bouteilles de gaz, un autre calvaire notamment en hiver. Le but est de raccorder les zones enclavées, l'une des priorités des autorités locales. Sur ce, on saura que toutes les localités relevant de la compétence de la direction de distribution de gaz et de l'électricité d'Es-Sénia ont été raccordées au réseau du gaz de ville à l'exception de Aïn El Kerma où les services de Sonelgaz ont été confrontés au problème d'opposition des deux exploitants. A noter que la direction de distribution de l'électricité et du gaz d'Es-Sénia assure la couverture de 24 communes de la wilaya. Par ailleurs, il y a lieu de rappeler également que selon un bilan communiqué en janvier dernier, le taux de couverture avoisine les 99% en ce qui concerne le raccordement au réseau d'électricité et 76% pour le raccordement en gaz de ville, au niveau de la wilaya d'Oran, une nette progression qui permet de répondre aux attentes des citoyens et vient en application des directives et des orientations données par les pouvoirs publics puisque les travaux de raccordement aux réseaux ont été achevés dans 14 zones d'ombre de la wilaya d'Oran, à l'exception d'un village où le projet sera achevé dans les prochains jours.

Arzew

Découverte d'un crâne humain au large du port

Un crâne humain a été découvert, dans la nuit de mardi à mercredi, au large du port d'Arzew. Selon la protection civile, le crâne a été déposé à la morgue de l'hôpital d'El Mohgoun pour les besoins d'une autopsie.

J. B.

ILS NOUS ONT QUITTÉS HIER

SEGUINI Nebia, 80 ans, Centre-ville

ABDOU Yagoubi, 55 ans, Barki

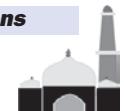
BAHI-AMAR Abdessamed, 20 ans, Aïn El Beïda

MERINE Belabess, 88 ans, Point du jour

Horaires des prières pour Oran et ses environs

14 jomada el oula 1444

El Fedjr 06h30	Dohr 12h54	Assar 15h32	Maghreb 17h53	Icha 20h16
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



TLEMCEN

Une feuille de route pour les communes frontalières

Khaled Boumediene

Le directeur général de l'agence nationale d'aménagement et d'attractivité des territoires (ANAAT), Madjid Saada, a présidé hier au siège de l'APW de Tlemcen, une réunion pour faire le point sur le rapport consacré à l'étude méthodologique d'aménagement et de développement de la zone frontalière du tell Gharbi de la wilaya de Tlemcen, en présence du wali de Tlemcen, Amoumène Mermouri, du président de l'APW, Djilali Bensaoula, la Sg de la wilaya Fouzia Zemmali des directeurs de l'exécutif de la wilaya, des chefs des daïras de Maghnia, Beni-Boussaid, Bab El-Assa et Marsat Ben M'hidi ainsi que le directeur de Sonelgaz, Abdelkrim Mezrag, le directeur du cadastre et de la conservation foncière, Mohamed Mokdad, les présidents des sept communes frontalières (Marsa Ben M'hidi, M'sirda Fouaga, Bab El-Assa, Souani, Maghnia, Béni-Boussaid et Bouih) et des représentants du mouvement associatif.

A cette occasion, le DG de l'ANAAT a retracé les objectifs de cette « feuille de route » visant à fédérer l'ensemble des acteurs territoriaux, à savoir, l'Etat et ses services déconcentrés, les collectivités locales, les agents économiques, la société civile et les ONG, soulignant que les études de quatre plans d'aménagement et de développement des zones du Sud du pays ont déjà été achevées parmi les neuf zones frontalières concernées. M. Madjid Saada a souligné que « l'élaboration de ces rapports répond aux dispositions de la loi relative au schéma national de l'aménagement du territoire qui stipule la nécessité d'une évaluation périodique tous les 5 ans ». « Les rapports

que s'attèle la direction générale de l'aménagement et de l'attractivité du territoire à élaborer avec les cinq commissions sectorielles permettra d'améliorer et perfectionner le schéma national. Ainsi, l'aménagement et le développement des zones frontalières, potentiellement sensibles, a pour objectif de promouvoir et structurer leurs capacités de développement endogène et surmonter leurs handicaps, engendrés parfois par l'effet de la périphérie et d'éloignement. Ils doivent viser d'abord le renforcement de la cohésion nationale par des actions d'équité territoriale et la promotion de l'ouverture du pays à l'international. L'enjeu est de créer des espaces frontaliers créateurs de richesses et d'emplois, seul moyen, susceptible de stabiliser leur population », a précisé le DG de l'ANAAT. Et d'ajouter : « l'équipement et le désenclavement des zones frontalières doivent revêtir une priorité capitale. En ce sens, l'aménagement et le développement des zones frontalières a pour objectifs la fixation et le redéploiement de population et des activités, la création d'emplois et d'activités à l'aide de politiques fiscales et parafiscales incitatives et la mise à la disposition des investisseurs du foncier industriel, l'aménagement et l'intégration de ces zones dans une vision nationale et transnationale, la création et le développement des infrastructures adéquates, la protection et la gestion concertées des ressources communes, tels l'eau, les bassins versants, etc. ». Le plan d'aménagement et de développement de la zone frontalière du Tell Occidental à la fin de la troisième phase devrait tracer un plan-programme pour le développement durable de

cet espace stratégique, sensible et fragile qui évolue dans un contexte de frontière fermée.

Il faut noter, dans ce contexte, que le développement des zones frontalières est classé en tête « des priorités » du président de la République, Abdelladjid Tebboune, en vue de favoriser la valorisation durable des ressources agricoles, agro-pastorales, minières et touristiques des zones frontalières, encourager et faciliter la stabilisation des populations et attirer des activités et les investisseurs.

Pour sa part, le directeur régional de l'agence nationale d'aménagement et d'attractivité des territoires (ANAAT), Mohammed Seghir Hedda, a expliqué les trois phases du plan d'aménagement et de développement de la zone frontalière du Tell Gharbi de la wilaya. Ces trois étapes s'attachent à une analyse approfondie de l'ensemble des thèmes usuellement concernés par l'aménagement et le développement des territoires sensibles et à forts enjeux stratégiques. Elles porteront sur la sphère sociale notamment la démographie, l'éducation, la formation, la santé, l'habitat et les services proposés à la population, les ressources naturelles et le développement durable, l'économie et ses activités productives, l'emploi et les services, les infrastructures de transport, l'énergie et les TIC, ainsi que les grands équipements de barrages, les réseaux AEP et d'assainissement, l'occupation spatiale du réseau urbain, les espaces ruraux, les parcs naturels et culturels, les grandes infrastructures, les activités et l'habitat sur l'espace de la zone frontalière, et autres atouts et contraintes de la zone frontalière et les tendances lourdes marquant ces espaces frontaliers.

CHLEF

Eau, routes et gaz font toujours jaser

Abbad Miloud

Le wali, accompagné du P/APW par intérim, de directeurs de l'exécutif et du chef de daïra de Ouled Ben Abdelkader, a effectué mardi une visite de travail et d'inspection au niveau des communes de Ouled Ben Abdelkader et d'El Hadjadj. A la commune d'El Hadjadj, il s'est rendu au niveau de quatre écoles primaires où il a visité les classes pour s'assurer de la présence de toutes les commodités nécessaires permettant aux élèves de suivre leurs cours dans des conditions normales et aux enseignants de travailler à l'aise.

Par ailleurs, les préoccupations des citoyens portées à la connaissance du premier responsable de la wilaya sont liées essentiellement à l'absence de routes - et quand elles existent elles sont dégradées - et l'absence d'électricité même au niveau du siège de la commune. Un citoyen a dénoncé un problème

sensible causé lors de l'opération du cadastre. "Les problèmes sont graves et nos enfants vont les hériter. Actuellement, il existe des conflits. Il y a eu des blessés, l'effusion de sang... Ce n'est pas une décision judiciaire qui va régler le problème mais une décision politique...", a-t-il affirmé. Un élu a déclaré que "ces problèmes sont apparus après le passage des agents du cadastre".

Par la suite le wali a rencontré au niveau d'une école des citoyens issus de plusieurs douars pour écouter leurs doléances. Celles-ci sont liées à l'absence de routes, de gaz naturel, le déficit de transport scolaire, l'alimentation en eau, notamment. Le wali a réitéré que les problèmes seront résolus d'une manière progressive en fonction des moyens financiers mis à la disposition de la wilaya. «Nous allons fixer des priorités. Les citoyens doivent faire preuve de patience. Le développement se poursuit», a-t-il assuré.

Par ailleurs, l'étude pour la réalisation d'un réseau d'assainissement à Bocca Brahmia a été intégralement achevée. Des représentants de la localité ont demandé l'entame des travaux le plus rapidement possible. Au hameau de Zemoura, dépendant de la commune de Ouled Ben Abdelkader, il a procédé à la mise en service du raccordement au réseau de gaz naturel de haï colonel Lotfi.

Au centre ville de Ouled Ben Abdelkader, la délégation a visité le chantier de réalisation des 40 logements (LPA). Le taux d'avancement des travaux est estimé à 80% et le responsable de l'entreprise de réalisation s'est engagé àachever la totalité des travaux début mars 2023. Le wali a demandé de renforcer le chantier en moyens humains et matériels nécessaires au plus tard la semaine prochaine et a promis de revenir dans 15 jours pour faire un point détaillé sur toutes les décisions prises.

NAÂMA

Un réseau international de trafic de drogue démantelé

Les services de la police de la sûreté de la daïra d'Aïn Sefra ont démantelé un réseau criminel international de trafic de drogue et saisi 153,41 kg de kif traité, a-t-on appris auprès de la direction de la sûreté de ce corps constitué.

Cette opération a été menée suite à des informations parvenues à la brigade de la police judiciaire faisant état que des membres de ce réseau avaient acheminé et stocké une importante quantité de drogue, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Mettant en place un plan de sécurité maîtrisé et un point de contrôle au niveau d'une voie routière dans la partie sud ouest de la wilaya de

Naâma, les policiers ont intercepté un camion à bord duquel cette quantité de drogue a été découverte.

Sept éléments du réseau ont été arrêtés en plus de la saisie du camion et de trois véhicules utilisés dans cette activité criminelle. Les enquêteurs ont également mis la main sur de faux documents du véhicule, un montant de 3 millions DA représentant les revenus de ce trafic, ainsi que du matériel de soudure et de peinture utilisés pour modifier les structures des véhicules et aménager des caches pour dissimuler la drogue.

Un dossier judiciaire a été constitué contre les mis en cause qui ont été déférés devant le parquet compétent du Tribunal d'Aïn Sefra.

MASCARA

Saisie de 5 kg de kif, trois arrestations

Belkecir Mohamed

Agissant sur information, les gendarmes ont saisi dans une habitation à Beniane un kg de kif placé dans une cachette et arrêté deux

Un transfert d'eau en renfort

Le projet de transfert des eaux du barrage de Bouhanifia vers celui de Fergoug, dans la commune de Fraguig, devra être réceptionné au cours du premier semestre de l'année prochaine, a-t-on appris, lors d'une visite d'inspection du wali, Omar Rouabhi, dans la région.

Le projet pour lequel une enveloppe financière de 10 milliards DA a été allouée dans le cadre d'un programme centralisé supervisé par l'Office national de l'irrigation et de l'assainissement, comprend la construction d'un canal pour le transfert des eaux du barrage de la commune de Bouhanifia vers le barrage de Fergoug, sur une distance de 37 km. Il devrait être réceptionné au cours du premier semestre de l'année prochaine au plus tard, selon les explications fournies sur place. Ce projet permet d'assurer un pompage rationnel des eaux destinées à irriguer la plaine de la Habra, dans les communes de Mohammadia, Sidi Abdelmoumen, Magtaâ Douz et Bouhenni. Il devra également protéger les eaux d'Oued El-Hammam, dans la commune de Bouhanifia, contre l'exploitation anarchique, selon la direction locale des ressources en eau et de la sécurité hydrique. D'autre part, le wali a inspecté le projet de dragage du barrage de Bouhanifia, pour lequel

individus. Par la suite une complice des mis en cause, une femme de 38 ans habitant à Sid Bel Abbès, a été arrêtée en possession de 4 kg de kif. Les trois mis en cause ont été présentés à la justice.

un montant de 1,5 milliard DA a été alloué dans le cadre du programme de l'Agence nationale des barrages et des transferts. Le projet consiste à l'enlèvement d'environ 5 millions de cubes mètres de boue, selon les explications fournies.

Ce projet, dont le taux d'avancement est estimé à 40 %, vise à augmenter la capacité de stockage du barrage permettant ainsi d'augmenter le volume d'eau potable destiné à alimenter les communes de Bouhanifia, Guetna, Hacine et Mascara. Sur un autre plan, le wali de Mascara a souligné, lors d'une rencontre avec des représentants de la société civile des communes de Hacine, El Guetna et Bouhanifia, que toutes les opérations de développement qui seront inscrites lors du programme de l'année prochaine "prendra en compte toutes les préoccupations des habitants des communes de la wilaya liées au développement local". Au cours de cette rencontre, les représentants des citoyens des trois communes ont soulevé de nombreuses préoccupations centrées sur le développement urbain, l'attribution de quotas supplémentaires de logements de diverses formules, le raccordement au réseau de gaz naturel et le pavage des routes, notamment.

FAF Réunion extraordinaire pour préparer le CHAN

M. Zeggai

Les choses sérieuses ont commencé à propos de l'organisation du CHAN. A cet effet et compte tenu du retard constaté dans l'organisation du prochain CHAN, le bureau Fédéral de la FAF s'est réuni, avant-hier, en session extraordinaire pour examiner plusieurs points relatifs à l'organisation de cet évènement continental, prévu en Algérie du 13 janvier au 4 février 2023. Avant l'entame des travaux, le président de la FAF, Djahid Zefizef, et les membres du Bureau fédéral, très affectés par le décès de feu Mahfoud Kerbadj, ancien président de la LFP et ex-président du CR Belouizdad, ont observé un moment de recueillement. Abordant l'ordre du jour, les

membres du Bureau fédéral ont passé en revue plusieurs dossiers assez urgents liés à des passations de marchés et de prestations de services liées à l'organisation du CHAN 2022, et ce, conformément aux dispositions réglementaires et procédures en vigueur. Lors de ce concile, le Bureau fédéral a débattu plusieurs points tels les accréditations, la cérémonie d'ouverture, les accréditations et la billetterie. Suite aux réserves émises, ici et là, certaines voix se sont élevées pour critiquer le travail effectué par le Comité d'organisation sous la présidence de Rachid Oukali.

C'est d'ailleurs ce qui a motivé le président de la FAF à provoquer cette réunion afin de mettre tout le monde devant sa responsabilité et

surtout restructurer le Comité d'organisation où il n'est pas écarté de le renforcer par d'autres membres du Bureau fédéral ou présidents de ligues régionales, comme nous l'a souligné notre source. Belle initiative des responsables de la FAF étant donné que le temps presse au moment où l'Algérie tient à l'organisation de la CAN 2025. Ceci dit, il est impératif de réussir le CHAN 2023 et cela exige l'implication de tout le monde pour sauver le CHAN en prévision du dossier de l'Algérie de la CAN 2025. A noter qu'à l'issue de ces travaux, le Bureau Fédéral a pris les résolutions nécessaires, toujours en harmonie avec lesdites dispositions réglementaires en vigueur, selon un communiqué de la FAF.

Ligue 1 Plusieurs clubs sanctionnés

Le CR Belouizdad et le MC Alger ont été sanctionnés d'un match à huis clos et 200.000 DA d'amende pour utilisation et jets de fumigènes sur le terrain (3e infraction) lors du match comptant pour la mise à jour du championnat de Ligue 1, disputé au stade 20 aout, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Le CRB et le MCA ont également écopé d'une mise en garde et d'une amende de 100.000 DA chacun pour échauffourées dans les tribunes entre les galeries des deux équipes. Le joueur

du MC Alger Debbih Chouieb est suspendu un match ferme plus 30.000 DA d'amende pour contestation de décision. D'autre part, l'entraîneur adjoint de l'USM Alger Mustapha Amellal et le joueur Baouche Houari ont été suspendus un match ferme plus 30.000 DA d'amende pour contestation de décision lors du match face à l'ES Sétif (1-1). L'ES Sétif (récidive) et la JS Kabylie ont été sanctionnées chacune d'une amende de 300.000 DA et 200.000 DA pour absence

d'entraîneur en chef sur la main courante. La JSK a écopé d'une seconde amende de 60.000 DA pour utilisation de fumigènes (récidive) lors de la rencontre face au Paradou AC.

La JS Saoura devra de son côté payer une amende de 30.000 DA pour utilisation de fumigènes lors du match de mise à jour contre le CS Constantine. Le joueur du CS Constantine Lakdja Aymane Issad est suspendu un match ferme plus 30.000 DA d'amende pour contestation de décision.

Ligue 2-Centre-Est Favorable à l'AS Khroub

M. Z.

Aucun changement n'est prévu en tête du tableau lors de cette dixième journée de ce championnat. En effet, le leader, l'AS Khroub, semble bien placé pour faire respecter la hiérarchie à Skikda devant la JSMS, l'avant-dernier du classement. Certes, les Khroubis partent favoris face à un team skikdi qui a du mal à imposer sa présence mais ce n'est pas gagné d'avance. A Annaba, le choc USMAN-US Souf tient en haleine les fans des deux formations. Les Bônois sont dans l'obligation de l'emporter pour rejoindre leurs adversaires du jour à la deuxième place, puisque trois points seulement séparent ces deux antagonistes. L'erreur n'est pas permise pour ces deux équipes étant donné que le NRBT aura un match facile à négocier chez lui, devant le CA Batna qui continue de manger son pain noir. Le match aura lieu à huis-clos mais cela n'empê-



chera pas le onze de Telegma d'atteindre son objectif du jour et s'approcher du podium. Dans la partie basse du tableau, l'étau risque de se resserrer davantage pour la lanterne rouge, Hamra Annaba, qui rendra visite au MCEE, en quête de points pour améliorer sa position au classement. C'est la même ambition recherchée par l'USMH et son nouvel entraîneur Mourad Zeghdoud. Les Harrachis, qui traversent une véritable crise de résultats, n'ont pas droit à l'erreur face à l'ASAM, troisième potentiel relégable et la grande déception de ce groupe. A Ouargla, l'IRBO, qui vient d'engager le coach Abdellah Benslimane (ex-IBKE), en remplacement de Farouk El Janhaoui, démissionnaire, devra se tenir sur ses gardes face à l'ESG, une équipe difficile à manier même en dehors de ses bases. De son côté, l'IBKEK est appelé à renouer avec la victoire avec la réception de l'USC pour éviter toute mauvaise surprise. Enfin à Constantine, on aura droit à une belle empoignade entre le MOC, qui semble avoir retrouvé ses marques, et la JS Bordj Menaïel, dans un match ouvert à tous les pronostics.

Demain à 15h00

Annaba:	USMAn	USS
El Eulma:	MCEE	Hamra
Ouargla:	IRBO	ESG
Skikda:	JSMS	ASK
Reghaia:	IBKEK	USC
Constantine:	MOC	JSBM
Telegma:	NRBT	CAB
El Harrach:	USMH	ASAM

ASM Oran

Othmane Bendida n'est plus

M. Zeggai

Othmane Bendida n'est plus. Il s'est éteint à l'âge de 79 ans. Un monument et une partie de l'histoire de l'ASMO sont partis. Un homme qui a sacrifié toute sa vie et sa carrière de footballeur au profit de son équipe de toujours, l'ASMO.

Pour ceux qui le connaissent, le défunt, scolarisé à l'école Paul Langevin, a fait ses premiers pas de football sur le terrain «Ed-dara», mitoyen de ce terrain vague. Comme quoi, la tentation était forte dès son enfance.

C'est là où il avait forgé sa technique de gaucher redoutable. Othmane Bendida a entamé sa carrière à l'ASE (Eckmühl) où il a été promu en équipe senior alors qu'il était cadet deuxième année. C'est le début du festival fracassant du jeune Othmane. Nullement dépaysé et fort de personnalité, Bendida s'illustre à l'époque en inscrivant la bagatelle de qua-

tre buts face au CO Séria. La suite s'enchaîna merveilleusement. Il évolua contre des formations telles celles du KSO des Fréha, Hamida, entre autres, El-Kahla, El-Beïda d'El-Hamri et de Zamalek d'Eckmühl. Après l'indépendance, Othmane Bendida signera à l'ASMO, son père étant un ancien dirigeant. Sollicité par de nombreux clubs, le destin a décidé qu'il effectuera toute sa carrière chez les 'Vert et Blanc' jusqu'à la retraite sportive, en 1975. Il a marqué de son empreinte son passage à l'ASMO où il a évolué pendant quatorze années, même s'il avait porté les couleurs pendant une seule saison de la CAS Oran, club de son organisme employeur. Othmane Bendida a été international après avoir reçu quatre sélections en équipe d'Algérie entre 1964 et 1966, comme ailier gauche. Il joua son premier match en EN le 9 décembre 1964, contre la Chine (victoire

Mostaganem- Stade Mohamed Bensaïd Les travaux de la pelouse tirent à leur fin



Les travaux de réfection de la pelouse du stade Mohamed-Bensaïd, relevant du complexe sportif de Mostaganem «Commandant Ferradj» tirent à leur fin et devraient être achevés dans deux semaines, a-t-on appris de la direction de cette infrastructure. Le Apremier responsable du complexe, Blidi Touati, a déclaré que le chantier ouvert au niveau du stade Mohamed-Bensaïd «avance bien», ajoutant que la pelouse en gazon naturel sera prête à nouveau «dans

deux semaines au maximum». Il ajouté qu'il y avait «une grande possibilité de voir l'ESM, qui jouera en déplacement ses deux prochains matchs en championnat et en coupe d'Algérie, évoluer dans ce stade dès sa prochaine rencontre à domicile, qui coïncide avec la réception du GC Mascara dans le cadre de la 11e journée du championnat de Ligue 2 de football», a-t-il précisé. Au sujet des raisons ayant conduit à la détérioration de la pelouse du sta-

RC Relizane

Les amendes s'accumulent

Le RC Relizane compabilise jusque-là pas moins de 600.000 DA d'amendes écoperées pour absence d'entraîneur attitré de la main courante de son équipe, lors des rencontres de la Ligue deux, a-t-on appris hier de la direction du club. Ces amendes sont dues à l'absence de l'entraîneur Mohamed Mihoubi, depuis quatre matches. Malgré cela, aucune décision n'a pas

été prise par la direction du club à propos de son sort. Le technicien, qui a rejoint le RCR peu avant le début de cet exercice, a évoqué des raisons d'ordre de santé pour justifier son absence prolongée, au moment où ses adjoints ont déjà claqué la porte.

Face à cette situation, deux techniciens locaux se sont portés volontaires pour diriger les séances d'entraînement de l'équi-

pe, le gardien de but Mustapha Zaïdi, se charge de coacher ses coéquipiers lors des matchs officiels.

Le Rapid, relégué cette saison en deuxième palier, pointe à la 16e et dernière place du groupe Centre-Ouest avec seulement trois points obtenus de neuf rencontres. Trois clubs descendront de ce groupe en championnat d'Inter-régions à l'issue de cet exercice.

TF1

21.10 Enquête à cœur ouvert



Série dramatique - France - Belgique - 2020

Saison 1 - Episode 1/6

Avec Claire Keim, Kevin Janssens, Lynn Van Royen, Carole Bianic

Sur la côte basque, un véhicule fait une sortie de route. Florence et Vincent Arrieta se promènent sur un chemin qui longe l'océan Atlantique. Ils parviennent à un point de vue magnifique où Florence, esoufflée, fait promettre à son mari d'y disperser ses cendres. Florence est dans l'attente d'une transplantation cardiaque.

•2

21.10 Cash investigation



Présenté par Élise Lucet

Élise Lucet et son équipe lèvent le voile sur les plus gros fraudeurs de la Sécurité sociale. En 2021, selon les chiffres de l'Assurance Maladie, 72% du montant des fraudes détectées sont le fait des professionnels de santé, notamment les centres dentaires. Les enseignes de ces groupes se multiplient. Le journaliste Donatien Lemaître a découvert que certains d'entre eux étaient devenus des machines à cash facturant des actes inutiles ou même fictifs.

TFX

21.05 Les visiteurs en Amérique



Comédie - France - Etats-Unis - 2001

Avec Jean Reno, Christian Clavier, Christina Applegate, Matt Ross

En pleine guerre de Cent Ans, Thibault de Malfête, duc d'Anjou et d'Orléans, arrive en Angleterre, accompagné de son fidèle écuyer, André Le Pâté, pour célébrer son mariage avec une princesse anglaise. Mais le duc ingurgite une potion ensorcelée et il assassine sa fiancée, la princesse Rosalind.

JEUDI

6

21.10 Johnny par Laeticia



Durant 23 ans, Laeticia a partagé la vie de Johnny. Pour la première fois, elle partage avec le public les archives de leurs films de famille, tournées au caméscope puis au téléphone portable. De leur rencontre en 1995 à Miami, malgré leur 31 ans d'écart. Face caméra, celle qui fut l'épouse d'une légende vivante, dévoile les fragilités derrière l'homme de scène : les moments difficiles ayant suivi l'échec de son concert unique à Vegas.

**CINE +
FRISSTON**

20.50 Un espion ordinaire



Film d'espionnage - Grande-Bretagne - Etats-Unis - 2020

Avec Benedict Cumberbatch, Merab Ninidze, Rachel Brosnahan

En août 1960, à Moscou, Oleg Penkovsky, un colonel de l'armée soviétique, confie clandestinement un important courrier à un étudiant américain afin que celui-ci le remette à l'ambassade de son pays. Quatre mois plus tard, au bureau du MI-6, à Londres, le même courrier, indiquant que Penkovsky craint une future guerre nucléaire.

CANAL+

21.09 Rogue Heroes



Série dramatique - Grande-Bretagne - 2022

Saison 1 - Episode 3/6

Avec Connor Swindells, Alfie Allen, Jack O'Connell, Tom Glynn-Carney

Le 16 novembre 1941, sur l'aérodrome de Bagoush en Egypte, le capitaine David Sterling persuade les aviateurs de décoller malgré le très mauvais temps, afin de larguer son commando SAS sur une position ennemie. En raison de la tempête qui sévit, la plupart des soldats et le matériel sont épargnés dans le désert.

TMC

21.25 Harry Potter et l'ordre du Phénix



Film fantastique - Grande-Bretagne - Etats-Unis - 2007

Avec Emma Watson, Rupert Grint, Daniel Radcliffe, Ralph Fiennes

Alors qu'il entame sa cinquième année d'études à Poudlard, Harry Potter découvre que la plupart des sorciers refusent de croire au retour à la vie de Voldemort et l'accusent de mensonge. Dans la presse des sorciers, le directeur de Poudlard, Dumbledore, est attaqué de tous côtés.

TF1

19.50 Pays-Bas / Argentine



Dans ce quart de finale de la Coupe du monde 2022, l'Argentine, plus que jamais candidate à la victoire finale, défie les Pays-Bas, qui montrent de belles choses dans cette compétition. Portée par un Lionel Messi qui a inscrit le premier but face à l'Australie en 8e de finale (2-1), pour le 1000e match de sa carrière, la sélection de l'Albiceleste veut absolument remporter ce Mondial, après sa finale perdue en 2014 au Brésil face à l'Allemagne.

•2

21.10 Capitaine Marleau



Série policière - France - 2019

Saison 3 - Episode 4/8

Avec Corinne Masiero,

Mélanie Doutey, Catherine Rouvel

C'est le jour d'ouverture de la chasse dans un village corse. En pleine séance de sport dans les bois, Marleau est touchée par une balle tirée par un chasseur. Blessée, la capitaine est conduite au cabinet du Dr Leslie Crivelli, revenue de Paris pour prendre la succession de son père.

3

VENDREDI

6

21.10 300 choeurs chantent



Nolwenn Leroy, Kendji Girac, Patrick Bruel, Louane, Vincent Niclo, Julien Clerc, Pascal Obispo, Barbara Pravi, Daniel Levi, Hélène Segara, Anggun, Cécilia Cara, Damien Sargue, Valentina, Natasha St-Pier, Dany Brillant et Carla, entre autres, revisent les plus belles chansons des comédies musicales. Ils interprètent dans de nouvelles versions «Notre-Dame de Paris», «Starmania», «Émilie Jolie», «Les Dix Commandements», «Flashdance»...

**CINE +
FAMIZ**

20.50 La grande aventure de Maya l'abeille



Film d'animation - Australie - Allemagne - 2014

Maya, une jeune abeille, vient de faire un rêve et à son réveil, manifeste des velléités d'indépendance. Mais son tempérament affirmé n'est pas du goût de Buzzlina, conseillère de la reine, qui estime que chaque abeille n'est qu'un élément interchangeable de la ruche. En sortant de celle-ci, elle rencontre Flip, une sympathique sauterelle.

CANAL+

21.10 J'adore ce que vous faites



Comédie - France - 2022

Avec Gérard Lanvin, Artus, Antoine Bertrand, Laura del Sol

Gérard Lanvin se languit un peu : cela fait un moment qu'il n'a pas vu passer un projet intéressant et s'en ouvre à son agent, Alex Granget. Celle-ci a justement une bonne nouvelle à lui annoncer : on lui propose de participer à une importante production américaine, dont il partagerait l'affiche avec George Clooney et Jessica Chastain, réalisée par John Kello dans le Sud de la France.

**CINE +
PREMIER**

20.50 Prometheus



Film de science-fiction - Etats-Unis - Grande-Bretagne - 2012

Avec Noomi Rapace, Idris Elba, Charlize Theron, Guy Pearce

Elizabeth et Charlie ont découvert à différents endroits de la Terre d'étranges dessins qui seraient le plan d'une galaxie. Ils organisent une expédition spatiale, espérant aller à la rencontre des "ingénieurs" de l'humanité. Le vaisseau est dirigé par la froide Vickers, épaulée par David, un androïde.

Bélier 21-03 au 20-04

Profitez de l'instant présent pour voguer vers de nouveaux horizons. Vous avez beaucoup trop attendu pour le faire. Vous semblez maintenant disponible pour entreprendre une action brillante à laquelle vous pensez depuis longtemps.

Taureau 21-04 au 21-05

Vous aurez l'occasion de résoudre un problème qui vous occupe l'esprit depuis un certain temps.

Gémeaux 22-05 au 22-06

Vous aurez une décision à prendre au pied levé et vous aurez la bonne réaction au bon moment lors d'un entretien que vous redoutez.

Cancer 22-06 au 22-07

Vous avez l'opportunité de pouvoir résoudre un certain problème qui vous occupe l'esprit depuis longtemps.

Lion 23-07 au 23-08

La chance est de votre côté concernant vos finances et c'est le bon moment pour envisager une affaire ou une association avec quelqu'un proche de vous.

Vierge 24-08 au 23-09

Il vous faut avoir la grande forme car les choses commencent à vous agacer.

Balance 24-09 au 23-10

Préservez votre moral. Faites contre mauvaise fortune bon cœur.

Scorpion 24-10 au 22-11

Votre opinion sur une affaire de cœur compliquée compte beaucoup pour quelqu'un qui vous est attaché.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vous avez besoin de faire des choses nouvelles pour améliorer votre forme.

Capricorne 22-12 au 20-01

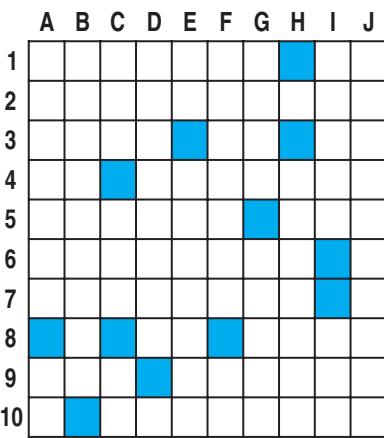
Ne vous laissez pas distraire par des événements de peu d'importance.

Verseau 21-01 au 18-02

C'est la grande forme physique et votre moral s'en ressent.

Poissons 19-02 au 20-03

Votre moral en ce moment est préservé, tout semblera vous sourire.



- Horizontalement:**
- Mauvaise liaison.
 - Gras des oreilles.
 - Moment de se les rouler.
 - Trouble dans la ville. Place au secondaire ! Tant à faire.
 - Symbol du 68.
 - Tournées.
 - Pas un rond, mince alors ! Façon de pleuvoir.
 - Passerai dessus.
 - Placéront à bout portant.
 - Bien réfléchi.
 - Point haut.
 - Article.
 - Mis en lieu sûr.
 - Pressants.
- Verticalement:**
- Diligence en train. Note.
 - Excedante.
 - Poème lyrique. Eprouva.
 - Etant donné.
 - Passés sous silence.
 - Plus à notre portée.
 - Bien fagotées.
 - Champ de caroline.
 - Deux pour cent.
 - Mélange de boissons alcoolisées. Fixa.
 - Elle donne l'impression en faisant paraître.
 - Voie d'eau.
 - Entrée en mutinerie.
 - En un mot, convaincues !



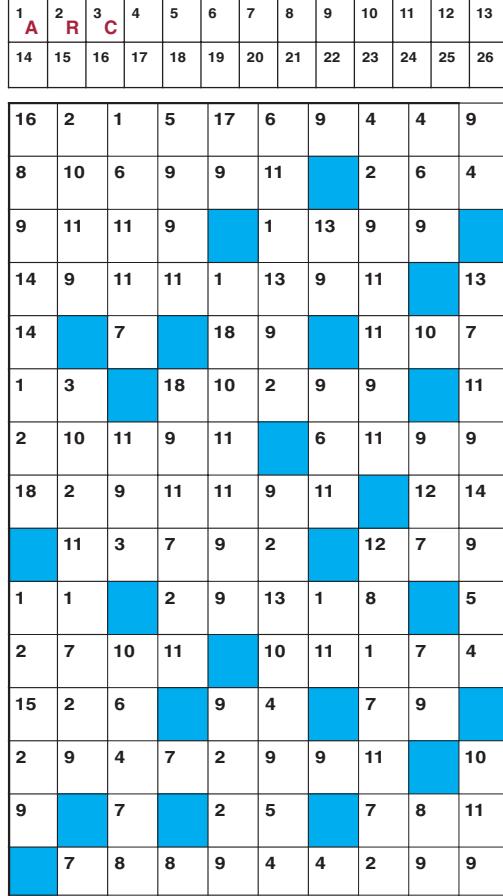
ABAISSEMENT – ALLAITER – BALIVERNE – BEBE – CACAO – CAMPEMENT – CARESSER – CHARLATANISME – CONJONCTURE – CONJUGUER – CONTAMINATION – DECISION – DECORATION – ECLATEMENT – ECOLE – ETENDUE – ETUI – FRET – HABITATION – JUSTICE – MOUE – MOUVEMENT – NOCE – OCCASION – OGRE – ONCLE – ONDE – PERQUISITION – SONNERIE – SORTILEGE – TARD – TROC – VISU – VIZIR – ZESTE.

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er signifie ancien.

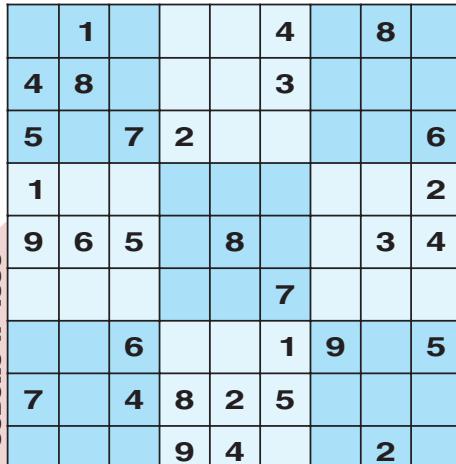
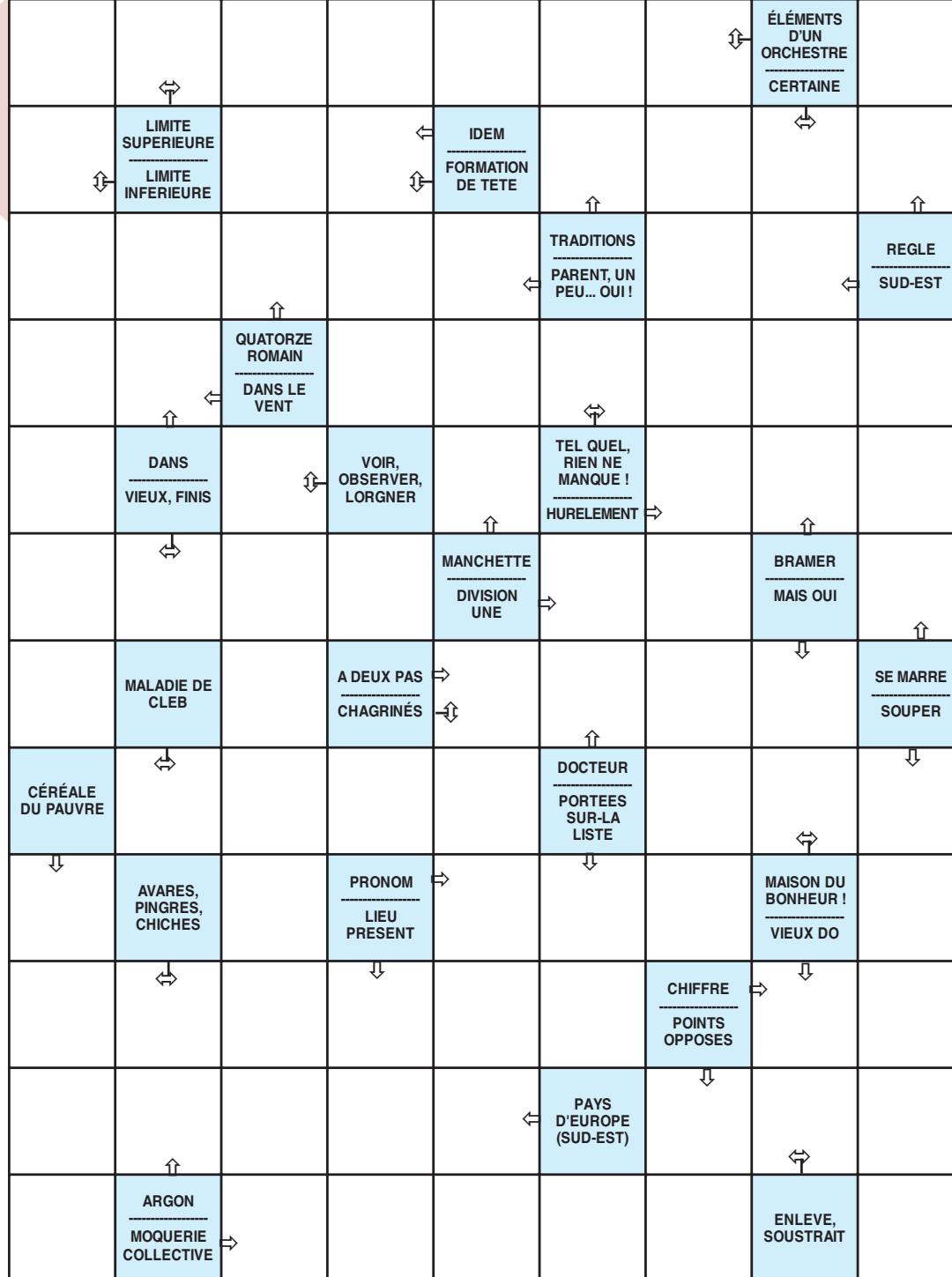
- Mon 2e est à deux pas.

Mon tout signifie intentionnellement.

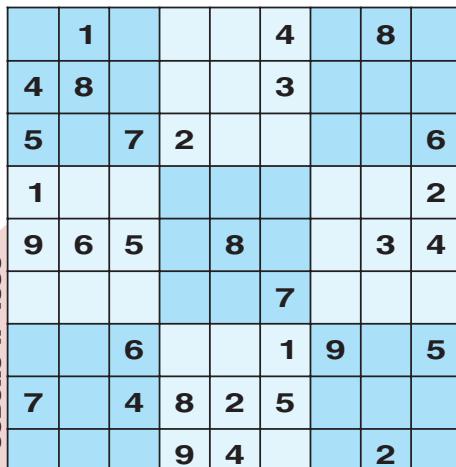


Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 8530

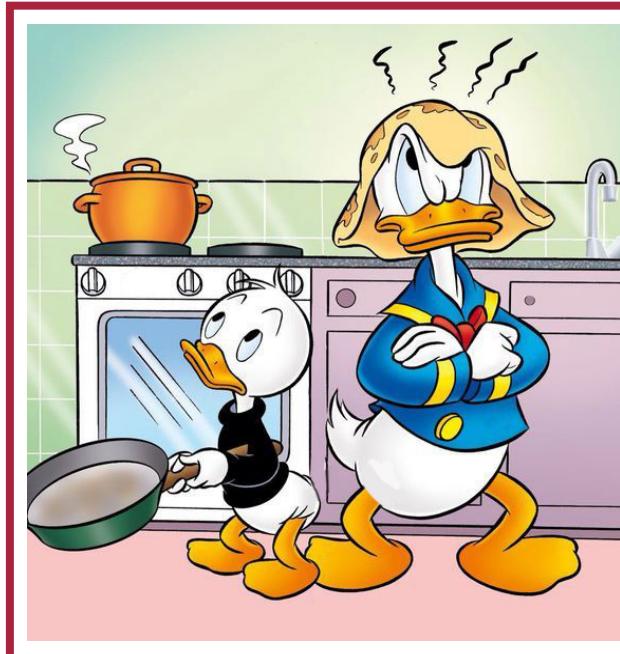


SUDOKU N° 1530

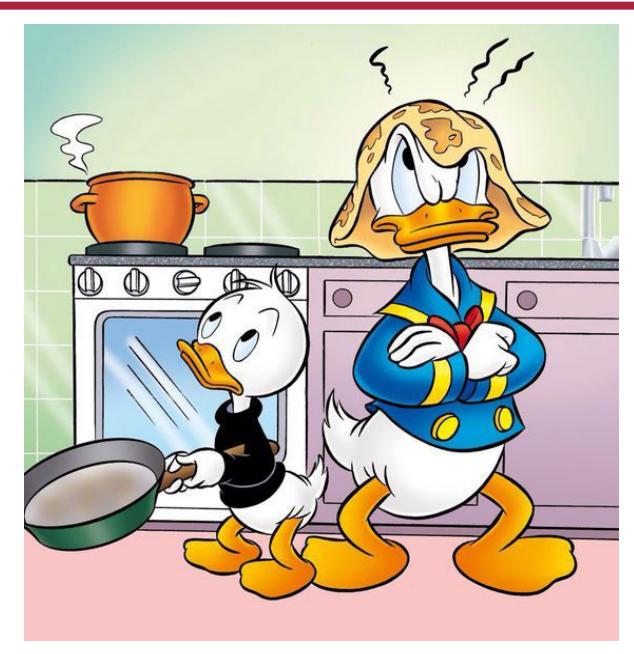


SUDOKU N° 1530

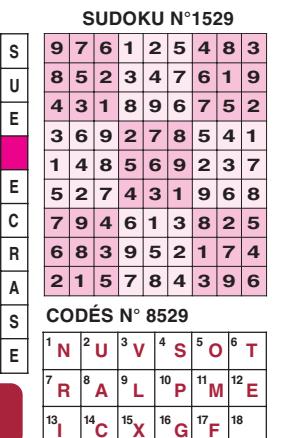
CODES N° 8530



10 ERREURS



LES SOLUTIONS



FOUILLIS N° 8529:
VERRUE (Vers - Rue)

CODÉS N° 8529

9 7 6 1 2 5 4 8 3
8 5 2 3 4 7 6 1 9
4 3 1 8 9 6 7 5 2
3 6 9 2 7 8 5 4 1
1 4 8 5 6 9 2 3 7
5 2 7 4 3 1 9 6 8
7 9 4 6 1 3 8 2 5
6 8 3 9 5 2 1 7 4
2 1 5 7 8 4 3 9 6

1 N 2 U 3 V 4 S 5 O 6 T
7 R 8 A L 9 10 P 11 M 12 E
13 I 14 C X 15 G 17 F 18

Attentat suicide en Indonésie: un policier tué et 10 blessés



Un policier a été tué et plusieurs autres blessés mercredi lors d'un attentat suicide dans un commissariat à Bandung, dans la province de Java Ouest en Indonésie, a annoncé la police dans un nouveau bilan. Aucune indication sur le mobile de cette attaque n'a été donnée par les autorités de l'archipel. L'explosion s'est produite vers 08H00 (01H00 GMT) dans les locaux du poste de police d'Astana Anyar à Bandung, capitale de la province la plus peuplée d'Indonésie, tuant sur le coup l'auteur de l'attentat suicide. «Un homme a essayé de s'introduire par la force et les policiers ont essayé de l'arrêter», a déclaré le chef de la police de Java Ouest, Suntana.

Un deuxième engin explosif a ensuite été trouvé à proximité et a été déclenché en toute sécurité par les démineurs de la police, selon la même source. L'auteur de l'attentat, dont l'identité n'a pas été révélée, a débarqué au commissariat sur une moto bleue, une feuille de papier blanche avec un message collée à son véhicule. Le message condamnait le code pénal indonésien comme un texte de loi «infidèle» et invitait à faire la guerre aux forces de l'ordre, selon la police.

Des dizaines d'hommes armés tués par l'armée nigériane



Peut-on espérer un jour casser le rétroviseur et ne plus accuser le passé d'avoir détruit notre présent? «L'affaire» Gassama, un navet insipide qui meuble la vie des Algériens, aura trop duré. Jusqu'à l'overdose. Même la sortie du Cameroun du Mondial qatari n'a pas mis fin au «cauchemar éveillé» qui a pour nom l'arbitre gambien Gassama. L'incident entre le président de la fédération camerounaise de football, Et'oou pour ne pas le nommer, et un youtuber algérien en marge du match Brésil-Corée du Sud aura fini par nous convaincre que nous sommes de mauvais perdants. Même si le geste de la star camerounaise est condamnable, le comportement du youtuber

CASSER LE RÉTROVISEUR

algérien est tout aussi condamnable. Si l'on devait comptabiliser les nombreuses pertes qu'a subies le pays, nous ne sommes pas à une défaite sportive près. Le défi aujourd'hui, au moment où le pays se relève d'une longue période de navigation à vue, est d'apprendre à se battre contre ses propres défaites. Nous avons perdu trop de temps à courir derrière le pyromane quand le feu était dans la maison. Nous avons trop accusé les autres quand le mal était en nous. Nous nous sommes trop attardés sur des superfluités quand le temps nous filait à vi-

tesse grand V entre les doigts. Mais s'il y a parfois des victoires, il y a aussi des défaites. Cette réalité inquiète et pousse certains à éviter la question: sommes-nous en train de perdre?

De nos défaites, nous pouvons construire les réussites de demain. Et comme l'on ne peut pas nettoyer notre maison en cachant la poussière sous le tapis du salon, Gassama ou X ou Y ne peut justifier notre «seconde nature» à vouloir accuser le passé d'avoir détruit notre présent. Parce que les oripeaux de son succès passé ne peuvent dissimuler toutes nos failles, aux stigmates encore présents dans l'esprit de chacun de nous. Si le passé nous apprend, l'avenir nous récompensera. Assurément.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Allemagne : un réseau d'extrême droite qui voulait attaquer le Parlement démantelé



Une vaste opération de la police allemande au sein de groupuscules d'extrême droite et complotistes a conduit mercredi matin au démantèlement d'une cellule projetant des attentats, et qui visait notamment le Bundestag, la chambre basse du Parlement, a indiqué le parquet. Le coup de filet a entraîné l'arrestation dans tout le pays de 25 personnes appartenant à la mouvance des «Citoyens du Reich» (Reichsbürger). Elles sont nota-

ment soupçonnées «d'avoir fait des préparatifs concrets pour pénétrer violemment dans le Bundestag allemand avec un petit groupe armé», ont déclaré les procureurs dans un communiqué. «Nous soupçonnons qu'une attaque armée contre les organes constitutionnels était prévue», a commenté le ministre de la Justice Marco Buschmann dans un message sur Twitter évoquant «une large opération antiterroriste». Quelque 3.000 membres des forces de l'ordre ont été mobilisées à travers l'Allemagne et plus de 130 perquisitions ont été menées.

Outre les 25 arrestations, 27 autres personnes sont visées par l'enquête et soupçonnées d'appartenance à la cellule criminelle, selon le parquet. «La poursuite de l'enquête permettra de déterminer s'il y a des éléments constitutifs du crime de préparation d'une entreprise de haute trahison contre l'Etat», ajoutent les procureurs.

Une école palestinienne attaquée par des colons sionistes

Un établissement secondaire a été attaqué, mercredi, par des colons sionistes au sud de Naplouse en Cisjordanie occupée, rapportent des médias citant un responsable palestinien. Le responsable du dossier des implantations dans le nord de la Cisjordanie, Ghassan Dagħlas cité par l'agence de presse palestinienne (WAFA), a déclaré qu'un groupe de colons a lancé une attaque contre l'école sous la protection de l'armée sioniste au cours de laquelle l'occupation a tiré des grenades lacrymogènes sur des citoyens palestiniens. La direction de l'école a été forcée d'évacuer les lieux et de suspendre les cours, selon la source.

Plusieurs écoles palestiniennes en Cisjordanie et à El Qods sont soumises à des actes de violence de la part des forces d'occupation sioniste et des colons, ce qui perturbe le processus éducatif des élèves palestiniens et les prive de suivre leurs cours. Les attaques contre l'éducation par les forces militaires sionistes constituent de graves violations des droits des enfants à l'éducation et au développement, selon le droit international.

Argentine: la vice-présidente Kirchner condamnée à 6 ans de prison



Cristina Kirchner a été condamnée mardi à 6 ans de prison, même si son immunité parlementaire l'en préserve, et à une inéligibilité à vie, dans un procès pour fraude et corruption durant ses mandats présidentiels de 2007 à 2015. Cristina Kirchner, 69 ans, a été reconnue coupable «d'administration frauduleuse» au préjudice de l'Etat, dans ce procès portant sur des attributions de marchés publics dans son fief politique de Santa Cruz (sud), pendant ses deux mandats de présidente. Douze ans de prison, ainsi que l'inéligibilité, avaient été requis en août contre Mme Kirchner. L'ancienne cheffe de l'Etat (centre-gauche), qui sept ans après son départ de la présidence reste une figure incontournable, autant que clivante, de la politique argentine, a toujours nié toute malversation.

Et elle a dénoncé, depuis le début de la procédure en 2019, un procès «politique», mené par des juges, selon elle, instrumentalisés par l'opposition de droite, en particulier le camp «macrliste», en référence à son successeur à la présidence (2015-2019), le libéral Mauricio Macri.

EDITORIAL

Par El-Houari Dilmī

CASSER LE RÉTROVISEUR